

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2018

Annexe à la question n° 3

**Etablissements Publics de Coopération
Intercommunale (EPCI) – Communication
des rapports d'activités 2017 :**

- Riom Limagne et Volcans**
- Syndicat Intercommunal d'Assainissement Rive Droite de la Morge**
- S.A.E.P (Syndicat d'Adduction à l'Eau Potable)**
- S.I.A.R.R. (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Riom)**
- S.I.E.G. (Syndicat Intercommunal d'électricité et de Gaz) 2016 et 2017 : non communiqués**

Riom Limagne et Volcans

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

CHAMBARON-SUR-MORGE - CHANAT-LA-MOUTEYRE - CHAPPES
CHARBONNIÈRES-LES-VARENNES - CHÂTEL-GUYON - CHAVAROUX
CLERLANDE - ENNEZAT - ENTRAIGUES - ENVAL - LE CHEIX-SUR-MORGE
LES MARTRES-D'ARTIÈRE - LES MARTRES-SUR-MORGE - LUSSAT
MALAUZAT - MALINTRAT - MARSAT - MÉNÉTROL - MOZAC
PESSAT-VILLENEUVE - PULVÉRIÈRES - RIOM - SAINT-BEAUZIRE
SAINT-BONNET-PRÈS-RIOM - SAINT-IGNAT - SAINT-LAURE
SAINT-OURS-LES-ROCHES - SAYAT - SURAT
VARENNES-SUR-MORGE - VOLVIC

www.rlv.eu

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION RIOM LIMAGNE ET VOLCANS

5 mail Jost Pasquier - 63200 RIOM

04 73 67 11 00 - contact@rlv.eu



Rapport d'activités 2017 - édité par Riom Limagne et Volcans
5 mail Jost Pasquier - CS 80045 - 63201 RIOM Cedex
04 73 67 11 00 - contact@rlveu
www.rlveu
Directeur de la publication : Frédéric Bonnichon
Rédaction : services RLV
Coordination, maquette : service communication RLV
Crédits photos : Riom Limagne et Volcans
Impression : L'imprimeur
Tirage : 100 exemplaires

ÉDITO

Une première année prometteuse

La première année de notre communauté de communes Riom Limagne et Volcans était essentiellement consacrée à la mise en place des services et à l'harmonisation des usages.

Préparer la fusion de trois intercommunalités dont les feuilles de route sont très différentes est un défi que nous avons relevé grâce au travail appliqué des équipes et des élus.

Ce fut un mélange de réflexions, d'ambitions, de doutes et de compromis pour que la continuité du service public soit assurée. Si toutes les compétences n'ont pas été étendues à l'ensemble du nouveau périmètre communautaire en 2017, chaque habitant pourra bénéficier à terme de nombreux services de manière égale et adaptée.

Qu'il s'agisse de transport, d'aide à domicile, d'entrée à la piscine ou de garde d'enfant, tous les usagers, qu'ils résident à Riom, à Pulvérières ou encore à Saint-Ignat, y auront accès.

Le passage de Riom Limagne et Volcans en communauté d'agglomération en 2018 témoigne de notre volonté d'accroître l'attractivité d'un territoire où il fait bon vivre, découvrir et travailler. Tel est l'enjeu de ce mandat et l'objet de tous nos efforts.

Bien sincèrement,

Frédéric Bonnichon

Président de Riom Limagne et Volcans

Le territoire	5
Conseil communautaire	6
Ressources humaines	7
Finances	8
Aménagement et développement durable du territoire	10
Aménagement.....	10
Mobilité	11
Environnement	12
Habitat.....	12
Urbanisme	13
Attractivité	14
Développement économique	14
Tourisme.....	17
Services à la population	22
Sport	22
Culture	23
Petite Enfance	25
Enfance-jeunesse	27
Maintien à domicile	29
Communication	30

> 2017, naissance de Riom Limagne et Volcans

La loi NOTRe du 7 août 2015 prévoyait le regroupement des collectivités territoriales, régions et intercommunalités, pour former de grands ensembles. Le Puy-de-Dôme, qui comptait 44 communautés de communes, en compte désormais 14 depuis le 1^{er} janvier 2017.

Riom Limagne et Volcans est issue de la fusion de Riom Communauté (10 communes), Limagne d'Ennezat (14 communes) et Volvic Sources & Volcans (7 communes). Elle compte 68 000 habitants et 31 communes étendues sur plus de 400 km² autour de la ville de Riom.

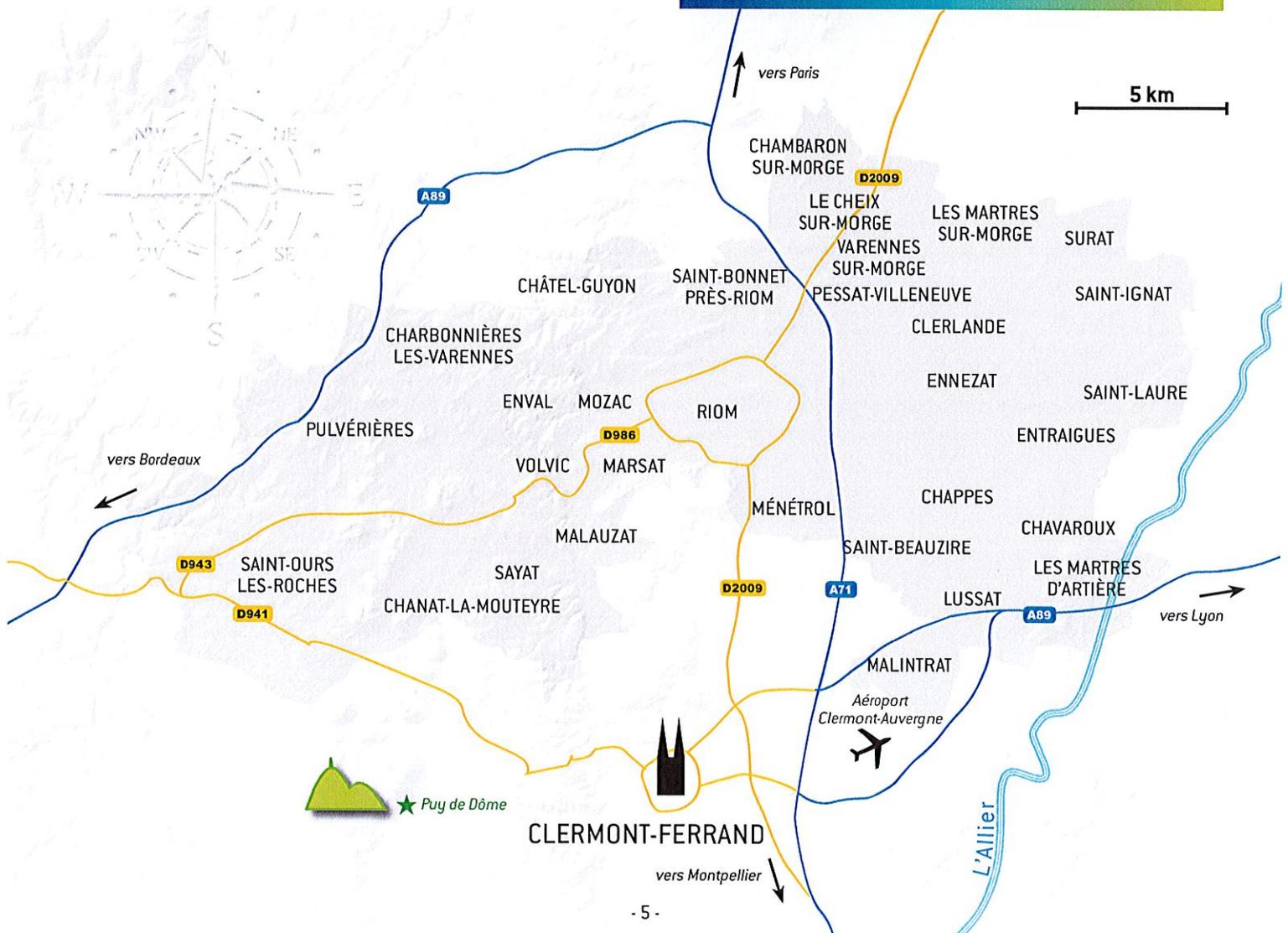
A l'est, la plaine de la Limagne et ses activités agricoles florissantes qui s'étendent jusqu'à la rivière Allier.

A l'ouest, la Chaîne des Puys et ses paysages volcaniques traverse le territoire qui s'étire jusqu'aux portes des Combrailles.

Au centre, le cœur urbain de Riom rayonne et constitue le bassin de vie dynamique et innovant de RLV.

Chronologie

- **Août 2015** : loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République
- **Octobre 2015** : proposition de schéma de redécoupage territorial aux communes et intercommunalités
- **31 mars 2016** : validation du schéma territorial par le Préfet
- **Avril 2016** : lancement des groupes de travail entre les 3 communautés de communes pour harmonisation des compétences (économie, tourisme, sport, action sociale, petite enfance...)
- **Septembre 2016** : lancement des groupes de travail entre les 3 communautés de communes pour harmonisation des services supports (administration générale, ressources humaines, communication...)
- **Décembre 2016** : déménagement des services et regroupement des équipes sur les 3 sites communautaires (Riom, Ennezat, Volvic)
- **1^{er} janvier 2017** : création de la communauté de communes Riom Limagne et Volcans, disparition de Riom Communauté, Limagne d'Ennezat et Volvic Sources & Volcans
- **9 janvier 2017** : premier Conseil communautaire (élection du Président et des Vice-Présidents, constitution du Bureau)



CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

> Bureau communautaire



Frédéric BONNICHON
Président
Maire de Châtel-Guyon



Pierre PÉCOUL
Vice-Président
délégué au Développement
du Territoire et Tourisme
Maire de Riom



Annick DAVAYAT
Vice-Présidente
déléguée à l'Action Sociale
Maire de Varennes-sur-Morge



Nicolas WEINMEISTER
Vice-Président délégué
aux Transports et à la Mobilité
Maire de Sayat



Jean-Philippe PERRET
Vice-Président
délégué aux Finances
Maire de St-Bonnet-près-Riom



Alain PAULET
Vice-Président délégué
aux Affaires économiques
Adjoint au Maire de Mozac



Mohand HAMOUMOU
Vice-Président
délégué à l'Urbanisme
Maire de Volvic



Gérard DUBOIS
Vice-Président délégué au
Logement et à l'Habitat
Maire de Pessat-Villeneuve



Fabrice MAGNET
Vice-Président
délégué au Sport
Maire d'Ennezat



Jean-Pierre BOISSET
Vice-Président délégué
à la Culture et au Patrimoine
Adjoint au Maire de Riom



Michèle SCHOTTEY
Vice-Présidente déléguée à la
Petite Enfance
Adjointe au Maire de Riom



Christian ARVEUF
Vice-Président
délégué aux Travaux
Maire de Lussat



Philippe COULON
Vice-Président
délégué à l'Environnement
Maire de St-Ours-les-Roches

> Conseillers communautaires titulaires

Jean-Paul AYRAL, Gabriel BANSON, Jacques BARBECOT, José BELDA, Martine BESSON, Claude BOILON, Nadine BOUTONNET, Marie CACERÈS, Philippe CARTAILLER, Pierre CERLES, Gérard CHANSARD, André CHANUDET, Eugène CHASSAGNE, Lionel CHAUVIN, François CHEVILLE, Pierrette CHIESA, Jacquie DIOGON, José DUBREUIL, Danielle FAURE-IMBERT, Stéphanie FLORI-DUTOUR, Stéphane FRIAUD, Philippe GAILLARD, Jean-Christophe GIGAULT, Daniel GRENET, Michèle GRENET, Roland GRENET, Jean-Pierre HÉBRARD, Jean-Maurice HEINRICH, Catherine HOARAU, Didier IMBERT, Françoise LAFOND, Jacques LAMY, Emilie LARRIEU, Nicole LAURENT, Yves LIGIER, Marie-Pierre LORIN, Christian MÉLIS, Gilbert MÉNARD, Christian OLLIER, Régine PERRETON, Nicole PICHARD, Florence PLANE, Anne-Karine QUÉMÉNER, Vincent RAYMOND, Thierry ROUX, Valérie SOUBEYROUX, Jacques VIGNERON, Catherine VILLER-MICHON.

> Conseillers communautaires suppléants

Monique ANNETON, Marie-Christine BAILLY, Marie-Andrée BERKÈS, Bertrand BIGAY, Pierre BOS, Daniel CORDESSE, Amandine COURTADON, Alain DÉAT, Christine DUVAL, Jean-Michel FAURE, Sylvie GERBE, Sylvie MOIGNOUX, Laurent PALASSE, Elodie PEREIRA-OLIVEIRA, Florence PLUCHART, Marie-Laure REDON, Samya RIOTON, Philippe SCHAAL, Marie-Christine VALLENET, Alain VASSORT, Evelyne VAUGIEN, Jean-Yves VIDEAU.

> Quelques chiffres

- 13 réunions du Conseil communautaire
- 412 délibérations, dont 95% votées à l'unanimité
- 12 réunions du Bureau communautaire
- RLV présente dans 36 organismes (Adhume, Adil, agence d'urbanisme Clermont-Métropole, ATMO, Biopôle Clermont Limagne, EPF SMAF, Pôle Métropolitain, Mission locale, Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, SBA, SEMERAP, Sictom, SIEG, etc.

> Effectifs

Au 31 décembre 2017 :

- 377 agents RLV, dont 278 permanents, soit 342 équivalents temps plein,
- 176 agents des communes mutualisées, soit 16,29 équivalents temps plein.

> Relations sociales et conditions de travail

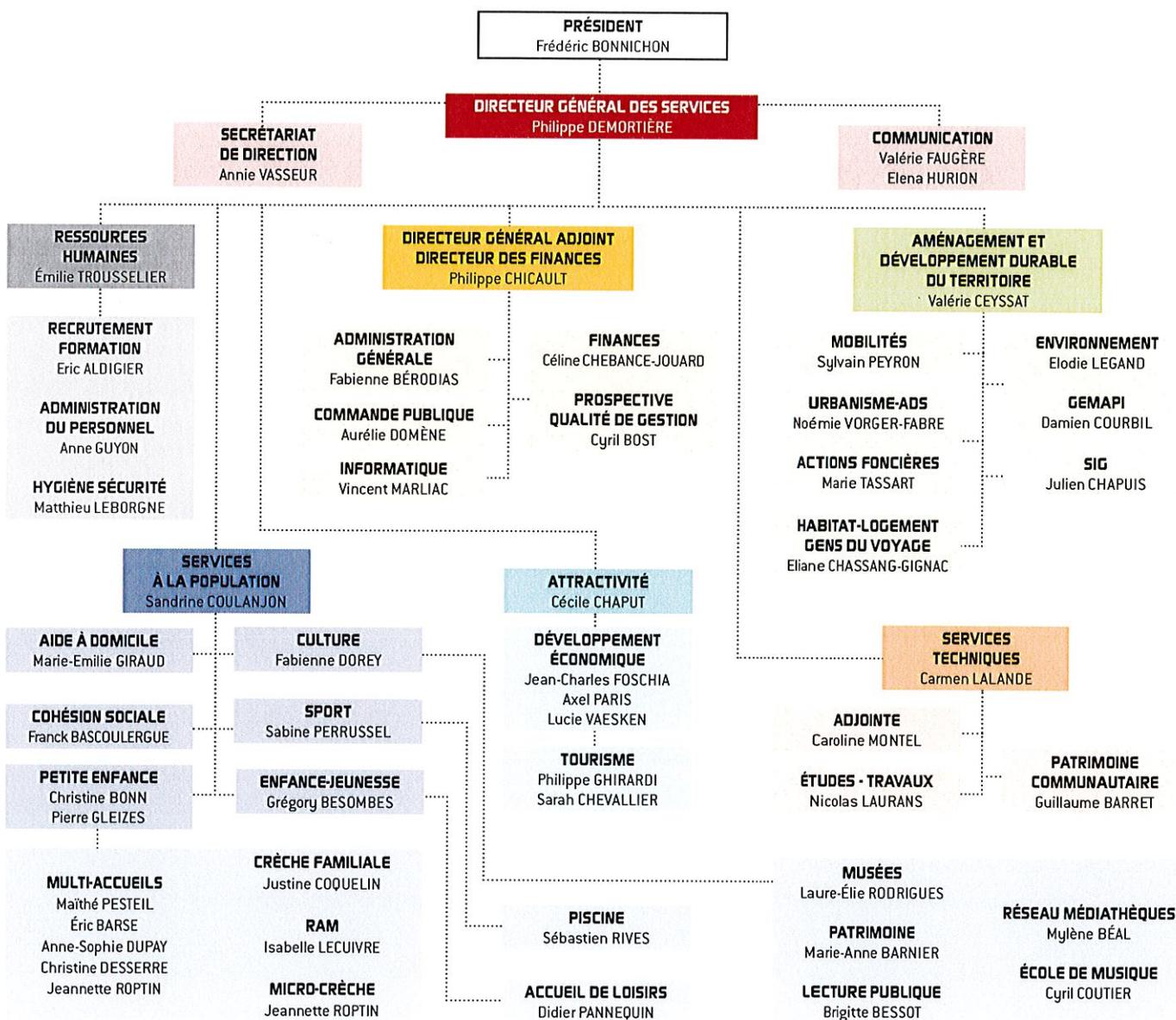
Élections professionnelles pour constituer le comité technique et le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

Maintien de la parité : pour chaque instance 5 représentants de la collectivité et 5 représentants du personnel (3 FO, 1 CGT, 1 UNSA).

Les agents de RLV bénéficient de prestations sociales, culturelles, familiales ou aides diverses du Comité National d'Action Sociale (CNAS).

En 2017, le travail d'harmonisation des conditions de travail (temps de travail, régime indemnitaire, etc.) a débuté avec les représentants du personnel.

> Organigramme des services

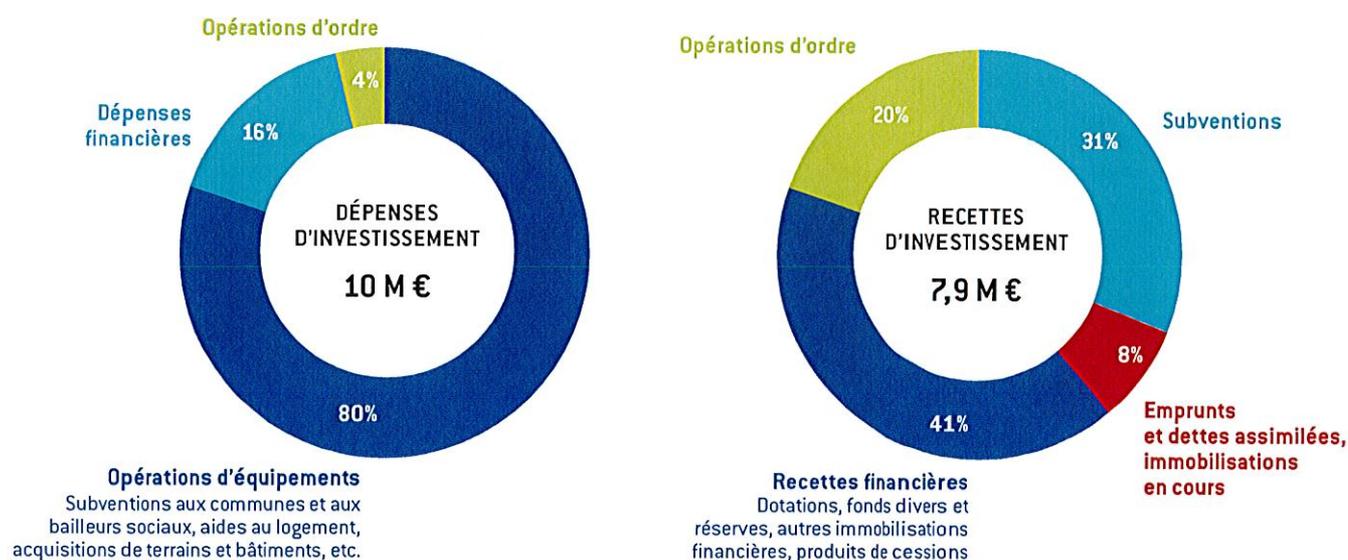
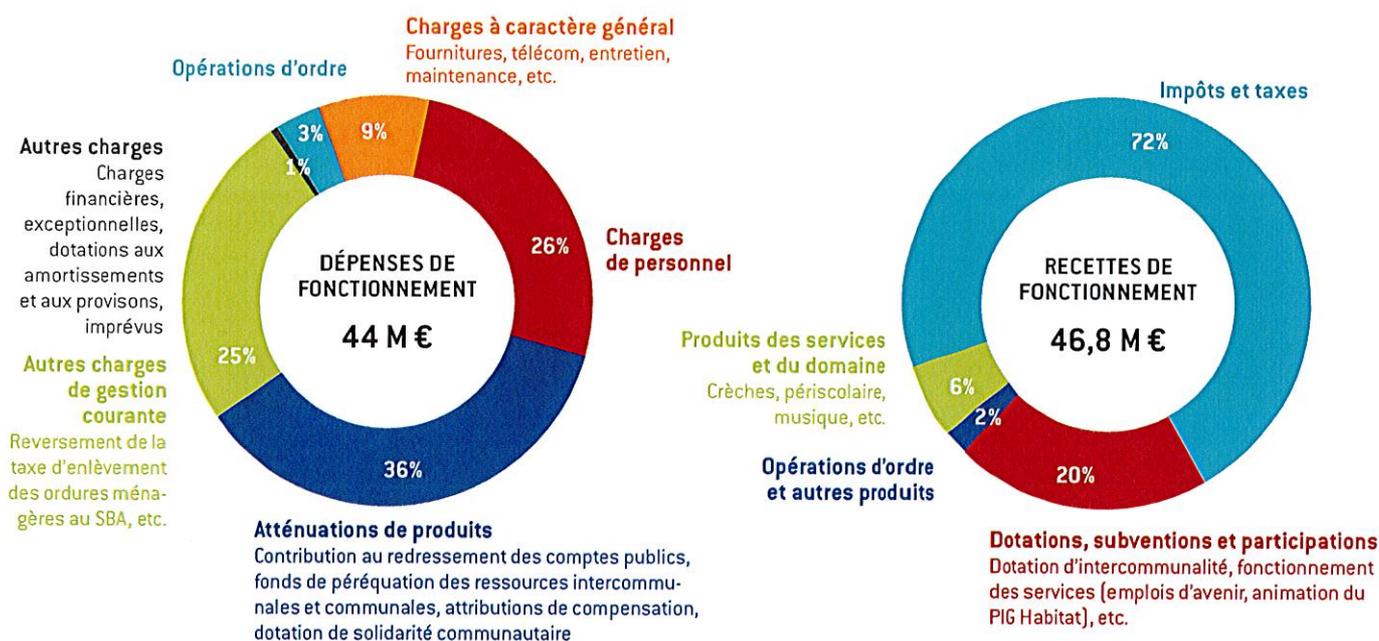


> Compte administratif

L'exercice budgétaire 2017 a été particulier pour plusieurs raisons :

- Il était le premier de la nouvelle intercommunalité fusionnée au 1^{er} janvier 2017,
- Le budget 2017 a été élaboré à partir des budgets antérieurs des trois EPCI fusionnés.

BUDGET PRINCIPAL



AGRÉGATS ET RATIOS

	2017	Estimés 2018
Épargne brute	3,6 M €	3,47 M €
Épargne nette	2,6 M €	2,3 M €
Encours de dette	9 274 K €	7 613 K €
Capacité de désendettement	2 ans	1,61 an
Dépenses réelles de fonctionnement	45 302 K €	46 553 K €
Évolution dépenses réelles de fonctionnement		2,76%
Recettes réelles de fonctionnement	45 457 K €	47 037 K €
Évolution recettes réelles de fonctionnement		3,48%

Quartier de la gare, ancienne manufacture des tabacs



Logements sociaux à Riom



Boulangerie à Enval



Réseau de transport urbain



BUDGETS ANNEXES

	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
Manufacture des tabacs	- 757,23 €	263 941,29 €	- 263 184,06 €
Services de proximité	-	223 379,70 €	- 223 379,70 €
Transports publics	130 997,41 €	61 870,08 €	192 867,49 €
Logements sociaux	12 490,66 €	9 581,52 €	22 072,18 €
Zones économiques	- 41 399,43 €	146 150,41 €	104 750,98 €
Zone d'activités de Pulvérières	-	- 107 092 €	- 107 092 €
Zone d'activités de Châtel-Guyon	-	- 948 593,16 €	- 948 593,16 €
Zone d'activités Volvic-Champloup	-	- 426 323,95 €	- 426 323,95 €
Zone artisanale Volvic-Champloup	103 346,70 €	40 833,11 €	144 179,81 €
Locaux commerciaux	-	- 1 001 035,49 €	- 1 001 035,49 €
Assainissement du Biopôle	334 062,12 €	156 717,67 €	490 779,79 €
Résultat cumulé des budgets annexes	540 254,69 €	- 2 555 212,80 €	- 2 014 958,11 €

N.B : La collectivité avance les travaux et frais d'aménagement et équilibre ses dépenses en vendant les terrains ou en encaissant les loyers, parfois plusieurs mois ou années après.

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

> Aménagement

POLITIQUE FONCIÈRE

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Riom Limagne et Volcans, compétente en urbanisme depuis le 1^{er} janvier 2017, exerce le droit de préemption sur les 29 communes du territoire qui ont un document d'urbanisme approuvé.

Le service foncier du pôle aménagement, composé de 2 agents RLV et d'un agent mis à disposition par la Ville de Riom à 0,3 ETP, est chargé de l'instruction des DIA (déclaration d'intention d'aliéner) depuis le 1^{er} janvier 2017.

Commune	DIA DPU 2017	
	nombre de DIA	Préemption
Chambaran-sur-Morge	25	1 préemption via l'EPF SMAF, pour l'habitat (projet de logement social)
Chanat-la-Mouteyre	1	RNU
Chappes	23	
Charbonnières-les-Varennes	60	
Châtel-Guyon	162	
Chavaroux	14	
Clerlande	23	
Ennezat	43	
Entraigues	19	
Enval	44	
Le Cheix-sur-Morge	10	
Les Martres-d'Artière	45	
Les Martres-sur-Morge	10	
Lussat	11	
Malauzat	15	
Malintrat	21	
Marsat	33	1 délégation de préemption pour la ville de Marsat
Ménétrol	26	

Procédure d'instruction d'une DIA (si pas de préemption) :

- Réception de la DIA en mairie puis envoi à RLV
- Enregistrement via le logiciel Cart@ds
- Instruction par le service foncier, consultation des services opérationnels de RLV selon la DIA
- Réception de l'avis de la commune
- Réponse par courrier au notaire
- Envoi par mail d'une copie du courrier de réponse à la commune.

La collectivité a 2 mois pour instruire et répondre à la DIA une fois celle-ci réceptionnée en mairie. Le service répond au notaire sous 3 ou 4 semaines en moyenne.

Le service foncier a traité 1 465 DIA DPU en 2017 :
9 parcelles ont été préemptées.

Commune	DIA DPU 2017	
	nombre de DIA	Préemption
Mozac	67	2 préemptions via l'EPF SMAF pour l'habitat. 1 préemption pour l'économie (pépinière de commerce)
Pessat-Villeneuve	0	RNU
Pulvérières	9	
Riom	442	3 délégations de préemption pour la ville de Riom, 1 préemption via l'EPF SMAF, pour l'habitat (logement social)
Saint-Beauzire	41	
Saint-Bonnet-près-Riom	39	
Saint-Ignat	15	
Saint-Laure	15	
Saint-Ours-les-Roches	40	
Sayat	45	
Surat	8	
Varennes-sur-Morge	6	
Volvic	153	
TOTAL	1465	

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA SAFER

Une convention a été passée en 2017 entre la SAFER et Riom Limagne et Volcans afin de connaître et prévoir les conditions d'intervention foncière de la SAFER sur le territoire. Cette convention est construite selon 4 axes :

- Veille foncière et observation
- Action foncière
- Assistance à la conduite de projet
- Expertise et gestion du foncier public

Grâce à cette convention, l'outil VIGIFONCIER a été mis en place pour l'ensemble des 31 communes qui peuvent désormais suivre directement les DIA SAFER les concernant grâce au logiciel de la SAFER.

RLV a reçu 352 notifications de la SAFER en 2017 concernant toutes les communes du territoire.

DROIT DE PRÉEMPTION ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS)

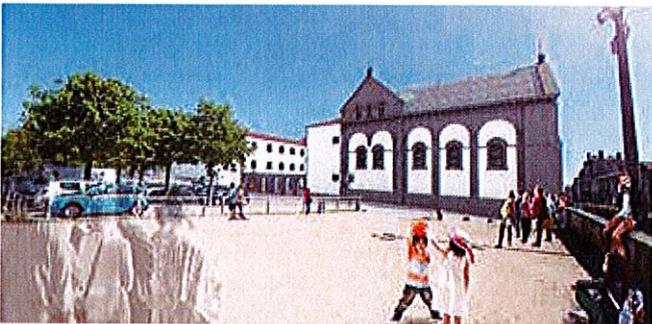
RLV a reçu une DIA ENS en 2017 concernant un terrain à Ménétrol. La collectivité a souhaité préempter avec révision de prix. Le bien a été retiré de la vente. La direction aménagement est associée également à l'élaboration d'études urbaines (étude requalification du centre ville de Riom, étude agricole et foncière, études de redynamisation du centre bourg de Sayat et d'Enval, etc.).

POLITIQUE CONTRACTUELLE

RLV s'est engagée dès 2017 dans une démarche de contractualisation avec l'État et la Région Auvergne-Rhône-Alpes : 3,5 millions d'euros sur 3 ans.

CONTRAT DE RURALITÉ ETAT – PAYS DU GRAND CLERMONT

- Les projets financés par les contrats de ruralité s'articulent autour d'un projet de territoire portant sur 6 champs d'action :
 - l'accès aux services et aux soins
 - la revitalisation des bourgs centres
 - l'attractivité des territoires
 - les mobilités, la transition écologique
 - la cohésion sociale.
 - Le contrat entre l'Etat, le Grand Clermont et ses 4 EPCI membres a été signé en septembre 2017 pour une durée de 3 ans. En découle une convention financière annuelle.
- Projet communautaire éligible en 2017 : aménagement au sein de la pépinière d'entreprises d'un espace dédié de type Fab Lab pour la conception et la réalisation d'objets. Montant prévisionnel : 100 000 € HT, financé à hauteur de 50 % par l'Etat.



CONTRAT AMBITION RÉGION

En novembre 2016, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a approuvé les modalités opérationnelles de ces nouveaux contrats de territoire, dont le contrat Ambition Région qui concerne les EPCI : contrat de 3 ans ayant pour objectif de soutenir les stratégies et dynamiques locales. La Région mobilise 3 180 000 € afin d'aider RLV dans la mise en place de ses projets stratégiques.

Quelques projets inscrits au contrat :

- Les Jardins de la Culture, requalification du couvent des Rédemptoristes en école d'arts : 6 997 406 € HT (subventionné à hauteur de 500 000 €) ;
- Création d'une maison d'activités de pleine nature : 550 000 € HT (subventionné à hauteur de 275 000 €) ;
- Construction d'ateliers relais : 1 250 000 € HT (subventionné à 500 000 €) ;
- Aménagement de cheminements doux : 350 000 € (subventionnés à 50 %) ;
- Création de 2 établissements d'accueil de jeunes enfants type multi-accueil : 1 750 000 € (subventionnés à hauteur de 825 000 €).

Les services de RLV travaillent également avec ceux du Département à la définition du contrat territorial départemental CTTD63 qui devrait être signé en 2018.

<<< Futur site des Jardins de la Culture

> Mobilité

RÉSEAU'COBUS (10 communes desservies, ex Riom Communauté)

- Marché de transport urbain contractualisé en 2010 pour une durée initiale de 6 ans, prorogée de 2 ans (fin du marché début juillet 2018). Opérateur : groupement KEOLIS-CARS DELAYE
- 1 271 639 voyages réalisés en 2017, tous services confondus (scolaires, urbains, transport à la demande, transport pour les personnes à mobilité réduite, 1 159 975 voyages en 2016).
- Recettes commerciales 2017: 147 991,9 € (157 058,3 € en 2016).

COMPÉTENCE ORGANISATION DE LA MOBILITÉ PAR RLV

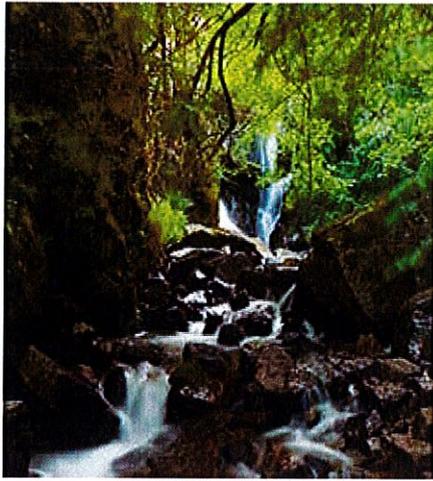
- Par délibération du 2 mai 2017, RLV a reconnu d'intérêt communautaire la compétence organisation et gestion de transports urbain et non urbain
- Engagement depuis mi-2016 dans la définition d'un réseau de transports urbains à l'échelle de RLV. En juillet 2017, lancement de la procédure de Délégation de Service Public. A suivre : premier semestre 2018, désignation du futur opérateur de mobilité ; septembre 2018, organisation des transports scolaires sur la quasi-totalité du territoire (communes affectées à une carte scolaire hors RLV desservies par le Conseil départemental.)
- En novembre 2017, convention de transfert des services de transport non urbain et scolaire avec la Région : définir les services transférés à RLV (intégralement opérés sur le territoire) et les modalités financières s'y reportant. Montant total transféré par la Région à RLV pour exécuter ses services : 1 001 037 €.
- Signature d'une convention entre le Département et RLV : permettre au Département de continuer à exécuter l'ensemble des services dont il a la gestion sur le territoire de RLV du 01/01/2018 au 31/08/2018 (600 000 € dus au Département).



- La transformation en communauté d'agglomération a entraîné le retrait automatique des communes de Sayat et Saint-Beauzire de la SMTC. Une convention de maintien de services a été conclue entre la Région, le SMCT et RLV fin novembre 2017 afin de permettre aux 2 communes de continuer à être desservies en 2018 par les lignes 32 et 33. Coût estimé : 561 109,75€ HT, dont 467 568,84 € à la charge de RLV.

VERSEMENT TRANSPORT (VT)

Par délibération du 24 octobre 2017, RLV a décidé d'instaurer le versement transport au taux de 0,6 % appliqués aux rémunérations sur l'ensemble de son territoire tel que le prévoit l'article L 2333-67 du CGCT (taxe déjà appliquée depuis 2010 sur le territoire de Riom Communauté). Elle concerne les employeurs de plus de 11 salariés. Au 1^{er} janvier 2018, le VT baisse de 1,8% à 0,6% -taux SMTC- pour les assujettis de Sayat et Saint-Beauzire]. Afin de permettre une progressivité des effets de l'assujettissement au VT des entreprises et collectivités sur les 19 autres communes, une période de lissage du taux sur une durée de 4 ans est instaurée : 0% en 2018, 0,20% l'année n+1 avec une progression de plus 0,20% pour atteindre 0,6% en 2021.



> Environnement

Poursuite des actions engagées par les précédentes collectivités avant la fusion :

- **Préservation de l'environnement** : gestion de l'espace naturel sensible d'intérêt communautaire de Mirabel ; actions d'éducation à l'environnement à destination des écoles ou CLSH de ex VSV, etc.
- **Lutte contre les risques inondations** : mise en œuvre opérationnelle de la stratégie locale de gestion des risques inondations. Rédaction du programme d'actions 2018. En juillet 2017, travail collaboratif avec les communautés de communes Plaine Limagne et Combrailles Sioule et Morge, en concertation avec les services de l'Etat, du Département et de l'Agence de l'Eau afin de préparer la prise de compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et préventions des inondations) au 1^{er} janvier 2018. Suite en 2018 à l'échelle de ce grand bassin versant.
- **Energie** : suivi de la DSP réseau de chaleur bois énergie ; lancement de la démarche du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial : document cadre de la politique énergétique et climatique obligatoire pour les EPCI de + 20 000 habitants), projet territorial de développement durable en faveur de la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire.

> Habitat

RÉFLEXION POUR UNE POLITIQUE HABITAT AMBITIEUSE

Élaboration du premier Programme Local de l'Habitat (PLH) RLV, définition des orientations stratégiques et actions qui en découleront.

Objectifs :

- Répondre aux besoins en logement et en hébergement de tous les publics, tout en maîtrisant la consommation foncière et en assurant une répartition équilibrée de l'offre sur le territoire
- Favoriser la diversification de l'offre d'habitat et notamment la production de logements sociaux en adéquation avec les besoins recensés, pour faciliter les parcours résidentiels
- Accompagner la rénovation du parc privé, et lutter contre la vacance et le logement indigne, avec des actions sur les centres bourgs.

A partir d'un diagnostic de la situation de l'habitat sur l'ensemble du territoire (1^{er} trimestre 2018), le PLH définira pour une durée d'au moins 6 ans un programme d'actions, dont la mise en œuvre devrait démarrer début 2019.

ACCOMPAGNEMENT À LA RÉALISATION DE LOGEMENTS SOCIAUX POUR RÉPONDRE À LA DEMANDE

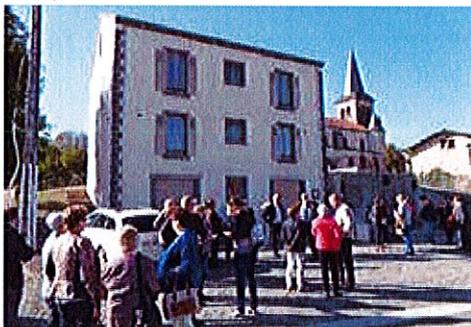
OPÉRATIONS LOCATIVES RÉALISÉES EN 2017

11 logements sociaux publics ont été livrés en 2017 :

- 6 logements neufs dans le bourg du Cheix sur Morge / OPHIS/ CLERDOME (4 logements locatifs et 2 logements en accession)
- 3 logements neufs à Enval - la Sauzède / AUVERGNE HABITAT (2 PLUS et 1 PLAi)
- 2 logements à Saint Ignat en réhabilitation du presbytère /OPHIS

Pour ces 3 opérations, RLV a participé à hauteur de 269 000 € (subvention d'équilibre + foncier + participation aux travaux de VRD)

Saint-Ignat



Le Cheix-sur-Morge



OPÉRATIONS EN COURS

Plusieurs opérations sont en cours de travaux ou d'études [Chambaran-sur-Morge, Châtel-Guyon, Ennezat, Enval, Ménérol, Mozac, Pessat-Villeneuve, Saint-Beauzire, Saint-Bonnet-près-Riom, Sayat, Riom et Volvic].

Tous ces programmes représentent un potentiel de plus de 130 nouveaux logements, dont une grande part de locatifs sociaux.

AIDE À LA RÉHABILITATION DE LOGEMENTS

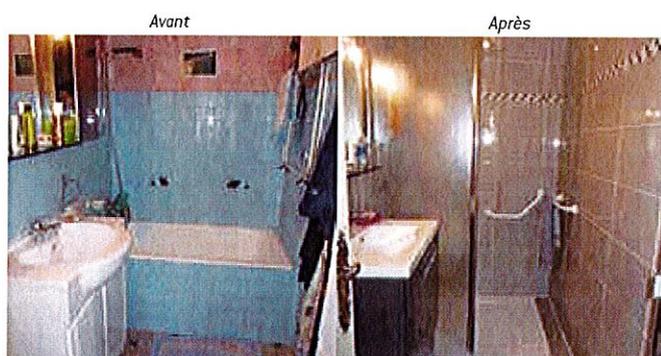
- Plus de 300 personnes renseignées
- 164 logements financés : 155 propriétaires occupants et 9 propriétaires bailleurs

Prolongement des 3 programmes opérationnels de rénovation des logements privés existants, propriétaires occupants ou bailleurs, sur les 3 anciennes communautés de communes. Près de 1,8 M€ de travaux générés sur le territoire (travaux majoritairement subventionnés à 30% par l'Etat et l'Anah -près de 534 000 €- et 15% par RLV -environ 260 000 €).

Lancement de 2 nouveaux programmes d'aides financières pour l'ensemble du territoire de RLV (OPAH-RU pour les centres anciens principaux et PIG pour le reste du territoire) : harmonisation du service proposé aux propriétaires : accompagnement, type de travaux subventionnables, modalités de financement, etc.

Les programmes actuels se poursuivent jusqu'au lancement de l'OPAH-RU et du PIG intercommunautaires, en cours d'étude (mi-2018).

Exemples de réhabilitation :



LOGEMENTS INCONFORTABLES OU INDIGNES : RLV S'ENGAGE AUX CÔTÉS DES MAIRES

Poursuite de l'activité Lutte contre l'habitat indigne dans le cadre du Comité Technique Social (5 réunions en 2017). Identification des logements en situation indigne ou insalubre en permettant de :

- faire appliquer les normes légales et réglementaires : soutien de RLV dans l'exercice du pouvoir de police des maires en matière de salubrité, orientation des locataires sur les procédures liées à la non-décence du logement
- promouvoir la rénovation des logements anciens

Le CTS répond aussi aux difficultés rencontrées par les ménages occupant le parc privé dégradé (aspect social).

Signalements de 26 logements : 19 à Riom, 5 à Châtel-Guyon, 1 à Mozac, 1 à Sayat. Réalisation de travaux dans 9 logements. 10 logements en cours de traitement. 2 logements vendus sans travaux. 2 logements déclarés conformes après visite, donc non concernés par une procédure. 3 logements sans travaux (non reloués et sous surveillance suite au départ des locataires pendant la procédure).

	Révision ou élaboration	Révision allégée	Déclaration de projet	Modification	Modification simplifiée
Procédures en cours au 01/01/2017	11	1	0	4	2
Procédure prescrite en 2017	0	0	1	1	5
Procédure achevée en 2017	3	1	1	4	6

> Urbanisme

PLANIFICATION

Depuis le 1^{er} janvier 2017, RLV est compétente en Plan Local d'Urbanisme, carte communale et documents en tenant lieu. Ainsi, RLV a en charge l'élaboration et l'évolution de tous les documents d'urbanisme communaux ou intercommunaux existants ou en cours sur son périmètre, avant l'élaboration d'un document d'urbanisme global.

En 2017 :

- 11 Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) ou PLU Intercommunal (PLUi) en cours d'élaboration. Reprise des procédures en cours et poursuite du travail d'élaboration en lien avec la commune concernée et le bureau d'étude choisi par la commune.
- 1 plan de sauvegarde et de mise en valeur à Riom approuvé et 8 mises à jour de document d'urbanisme réalisées.

INSTRUCTIONS DES PERMIS DE CONSTRUIRE ET AUTORISATIONS DROIT DES SOLS

Le service commun Droit des Sols assure l'instruction des actes d'urbanisme pour le compte des communes membres de ce service commun. En 2017, 17 communes sont membres (ex-Riom Communauté et ex-Volvic Sources et Volcans). Les communes ex-Limagne d'Ennezat confient l'instruction de leurs autorisations d'urbanisme au PETR Grand Clermont, comme en 2016. Ces communes préparent leur adhésion pour 2018 au service commun RLV.

2 583 actes instruits entre janvier et novembre 2017.

> Développement économique

ZONES D'ACTIVITÉS

AMÉNAGEMENT DE LA ZONE D'ACTIVITÉS « LES CHAMPIAUX-EST » À ENNEZAT

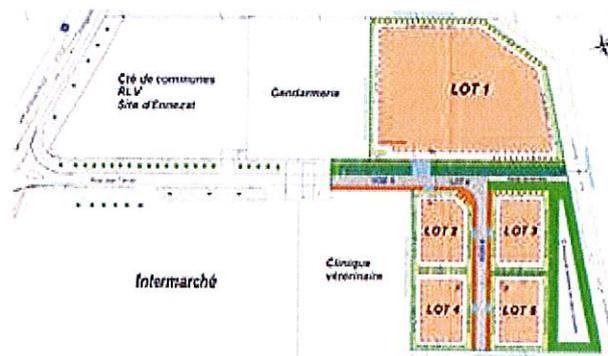
Afin de répondre aux demandes des professionnels désireux d'installer leur activité sur le territoire, les travaux de viabilisation pour l'extension de la rue Jean-Ferrat ont été conduits durant l'année 2017 :

- création de 200m linéaires de voirie pour la desserte de 5 lots,
- installation des réseaux : gaz, électricité, télécom, eau potable, assainissement
- création de noues en bordure des voies circulées
- création d'un bassin de rétention des eaux pluviales dans le respect des préconisations du dossier Loi sur l'Eau.

Coût total de l'opération : 450 000 €. Financement à hauteur de 155 000 € par le Conseil départemental.

Achat du terrain à l'Euro symbolique à la commune d'Ennezat.

Cette zone d'activité permettra d'accueillir 5 entreprises. Les établissements Courtadon (commerce de matériel agricole) ont commencé la construction de leur nouvel établissement.



DE NOUVELLES ENTREPRISES AU BIOPÔLE

Le développement du Biopôle se poursuit par la vente de deux parcelles en plein cœur de la ZAC pour l'installation de deux entreprises de pointe :

- OST-Développement, entreprise spécialisée dans la production de greffons osseux, (à terme, 40 salariés)
- TELFAX, création d'un datacenter, fourniture de produits numériques aux entreprises, et accès très haut débit aux entreprises de la ZAC du Biopôle (à terme, 10 salariés)

Ces ventes représentent près de 9000 m² de foncier et portent le taux de remplissage de la zone à 60 %.

Principales entreprises de la ZAC du Biopôle :



GROUPE LIMAGRAIN	Agriculture	400 salariés
JACQUET-BROSSARD	Agroalimentaire	300 salariés
GREENTECH	Production d'ingrédients actifs pour la cosmétique	50-100 salariés
METABOLIC EXPLORER	Biochimie	50-100 salariés
IGE-PHARMA	Conception et production de produits pharmaceutiques	20-50 salariés
ICARE	Maîtrise de la contamination	20-50 salariés
CYCLOPHARMA	Radio-pharmaceutique	20-50 salariés
NIPRO	Matériel médical	20-50 salariés

SIGNALÉTIQUE

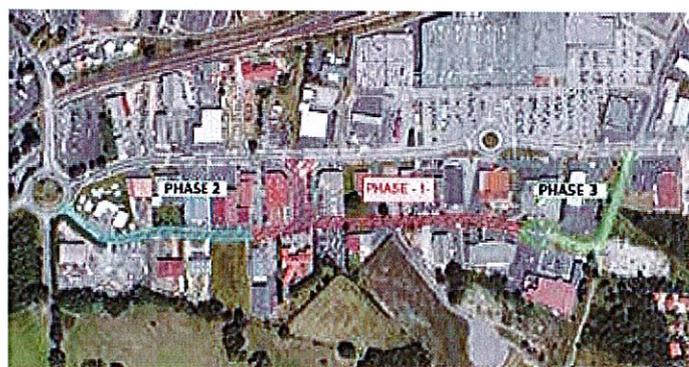
4 secteurs sont aujourd'hui équipés : les zones du Maréchat, de l'Ambène, de la Varenne et de Layat Cap-Nord.

Un marché est passé avec la société JS-Concept (Saint-Etienne) pour l'équipement des zones artisanales, industrielles et tertiaires du secteur Riomois. A terme, les 21 zones d'activités du territoire seront équipées d'une signalétique harmonisée et chartée Riom Limagne et Volcans (totem d'entrée, liste des entreprises et cartographie de repérage).

TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA RUE DES GARDELLES, ESPACE MOZAC

Dès le mois de décembre, la troisième et dernière phase de réhabilitation de la voirie de la rue des Gardelles a été lancée :

- réhabilitation de 250m linéaires de voirie (structure et enrobé)
- reprise des trottoirs endommagés
- changement des bordures
- réfection des avaloirs
- création d'espaces de stationnements
- installation d'un plateau ralentisseur
- recalibrage de la placette

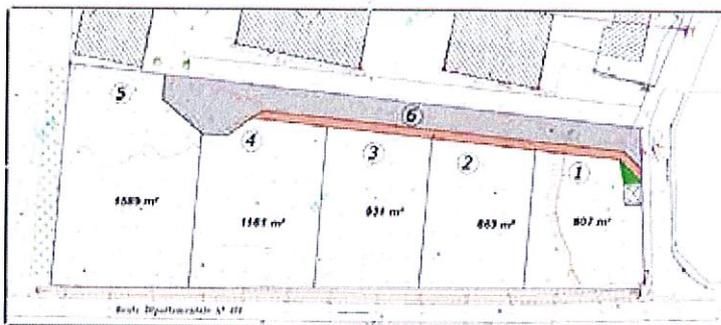


- reprise de la signalisation horizontale et verticale.
- Société retenue : EUROVIA-DALA (Clermont-Ferrand) pour un montant de travaux de 142 000 € HT.

EXTENSION DE LA ZONE D'ACTIVITÉS « LE GRAND CHIROL » À SAINT-BONNET

Les travaux de viabilisation de la zone d'activités du Grand Chirol ont commencé début décembre 2017.

Ces travaux permettront de créer la voirie et les réseaux nécessaires à la commercialisation de 5 lots à vocation artisanale. Le maître d'œuvre « Cabinet Bisio et Associés » (Beaumont) ainsi que l'entreprise de BTP « SER » (Volvic) ont été retenus pour mener à bien cette opération d'un montant prévisionnel de 203 000 € HT.



LIVRAISON DE LA PÉPINIÈRE DE LOGEMENTS ET D'ENTREPRISES DE VOLVIC

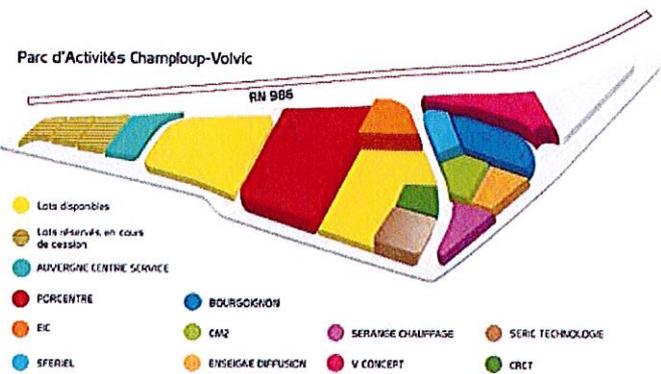
La pépinière de logements et d'entreprises de Volvic a été terminée en décembre 2017, avec une dernière phase de travaux de réception en janvier 2018.

- 250 m² d'espaces de travail, répartis en 13 bureaux de surfaces comprises entre 10 et 20 m²
- 2 salles de réunions

3 lieux de travail collaboratifs numériques pour favoriser la créativité et l'innovation dans la conduite des projets.

Le deuxième étage de l'équipement comprend 5 logements (3 T2 et 2 T3), destinés à accueillir de façon temporaire les créateurs d'entreprises ou les cadres en mutation, afin de faciliter leur installation, leur permettre de découvrir le territoire dans de bonnes conditions et bien démarrer leur activité sur place grâce à un accompagnement sur mesure par RLV..

Ouverture début 2018 aux créateurs d'entreprises, start-ups et jeunes entreprises du tertiaire et du numérique (dès réception fibre optique).

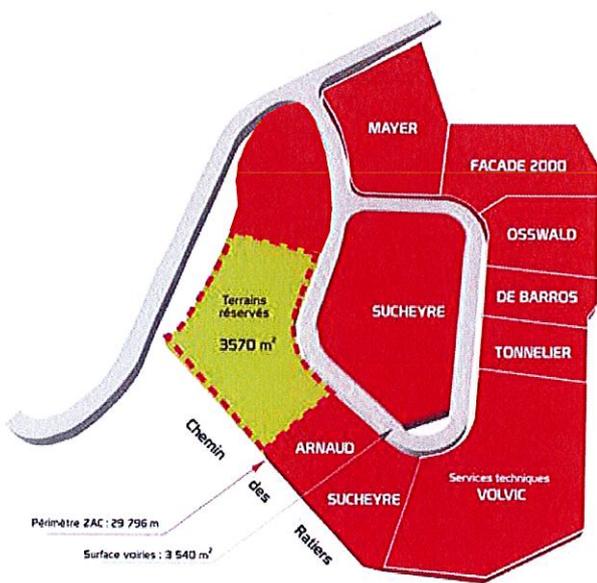


PARC D'ACTIVITÉS DE CHAMPLOUP-VOLVIC

Fin 2017, 11 entreprises implantées et arrivée prochaine d'une nouvelle entreprise (Caves Vincent Marie) et l'extension de l'entreprise SERIC Technologies. Installation des ateliers municipaux de la ville de Volvic dans la partie Est du parc.

ESPACE ARTISANAL DE CHAMPLOUP-VOLVIC

En 2017, aucune cession nouvelle n'a été réalisée. Fin 2017, l'espace artisanal compte 4 lots disponibles et 9 entreprises installées. Plusieurs artisans ont choisi de louer des espaces et locaux à des entreprises artisanales ou de services (FX Motors dans les locaux de Façade 2000).



SA PORCENTRE	Découpe de viandes en gros, fabrication de charcuteries et salaisons	36 personnes
BOURGIGNON SAS	Tuyauterie industrielle	32 personnes
CM ²	Câblage électrique et audio pour le scénique et l'audiovisuel	5 personnes
SARL SFERIEL	Conception et fabrication de matériels électroniques et de logiciels destinés à l'analyse du trafic routier	5 personnes
ENSEIGNE DIFFUSION	Electricité générale, pose d'enseignes, maintenance, dépannage	10 personnes
SERIC TECHNOLOGIE	Instrumentation, régulation, robinetterie Extension pour 2017-2018	6 personnes
V. CONCEPT	Ingénierie plastique	5 personnes
E.I.C	Maintenance électrique industrielle	9 personnes
CRCT	Chaudronnerie industrielle	6 personnes
RESIMONT	Electricité générale	25 personnes
AUVERGNE CENTRE SERVICE	Services administratifs combinés de bureau	5 personnes
CAVE VINCENT MARIE	Chai viticole	1 personne
ATELIERS MUNICIPAUX	Services techniques de la commune de Volvic	



ECO-PARC AUVERGNE DE CHÂTEL-GUYON

En 2017, poursuite de la phase de commercialisation. Un projet porté par un investisseur, SR Développeur, a été défini pour installer le groupe Chadasaygas comptant plusieurs entreprises (Methelec, Méthajoule...) et regroupant plus de 20 salariés. Le bâtiment dont le permis de construire a été obtenu en 2017 devrait voir le jour en 2018 avec une installation du personnel fin 2018.

PROJET DE ZONE D'ACTIVITÉS À PULVÉRIÈRES

L'ex-communauté de communes Volvic Sources & Volcans avait engagé le projet de création d'une zone d'activités dédiée au secteur agricole et forestier : le parc agri-développement (création de 5 lots).

- construction sur une ancienne plate-forme de chantier de l'A89
- visibilité depuis l'A89
- positionnement sur des secteurs innovants (industriels, agricoles, filière bois)
- intégration paysagère (matériaux bois, préservation des vues, etc.)



PROJET D'UNITÉ TERRITORIALE DE MÉTHANISATION À PULVÉRIÈRES

En 2017, RLV a réalisé, en partenariat avec le groupe Danone, une étude de faisabilité pour la réalisation d'un méthaniseur qui prendrait place sur la zone d'activités :

- visite de site : unité de Sourduin avec GRDF + station bioGNV / Visite du site de Salers (Methelec – process par voie sèche)
- visite du site Evian avec le groupe Danone
- réunions de travail avec le Groupe Danone sur la gouvernance, le portage juridique et les implications financières des partenaires.

SERVICES DE PROXIMITÉ AUX ENTREPRISES

ACCUEIL DES PORTEURS DE PROJETS

RLV est engagée depuis 2 ans dans une mission d'accueil et de recherche de porteurs de projets en partenariat avec de nombreux organismes :

- Agence Régionale de Développement des Territoires d'Auvergne (ARDTA)
- Appuy Créateur
- Boutique de Gestion (BGE)
- Plate-Forme d'Initiative Locale (PFIL)
- ADIE
- Chambre de Commerce et d'Industrie
- Chambre des Métiers
- Chambre d'Agriculture

Parmi les 42 personnes accueillies en 2017, 14 ont bénéficié d'accompagnement spécifique par le biais des résidences longues ou courtes de l'ARDTA/Région Auvergne.



Accompagnement des porteurs de projets

Projets en suspens
Atelier couture
Salon de thé et couture
Épicerie solidaire

Projets installés
Conception vélos
Plateforme de communication pour événements culturels
Restaurant
Pâtisserie sèche
Salon de coiffure
VIT électrique
Caviste
Produits naturels fertilisation, probiotiques, apiculture
Bar-café
Atelier de conserverie
Restaurant à base de produits de la mer
Institut de beauté
Camping
Chocolaterie pâtisserie

Projets en cours d'étude
Microbrasserie
Micro-crèche
Showroom carrelage
Encadrement d'art
Création artistique (marionnettes)
Artisanat d'art
Formation graphisme et 3D
Micro-crèche
Épicerie de proximité
Ostéopathie et acupuncture
Conception graphique et artistique
Assistante maternelle
Hébergement touristique
Données codées informatiques
Valorisation du château de Saint-Genest-l'Enfant
Institut de formation
Maroquinerie
Maraîchage
Restauration de véhicules anciens
Restauration de charpentes anciennes
Fabrication artisanale
Salon d'esthétique
Art thérapie
Séjours linguistiques
Prestation personnes âgées
Aquaponie
Aménagement salles de bain
Installation réseau wifi
Salon de couture
Locavor



BOUTIQUES ESTIVALES

ET BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE «DE PASSAGE AU 23»

Boutique éphémère pour les artisans d'art qui souhaitent se faire connaître et vendre leur production. Cette boutique permet de redynamiser le centre-ville et diversifier l'offre. RLV a accueilli une vingtaine d'artisans dans ces boutiques en 2017.

Budget global : 5 002,93€

Participation RLV : 1 847€



FÊTES DE NOËL

C'est un temps fort de l'animation du centre-ville de Riom qui permet de renforcer l'attractivité 3 semaines avant le 25 décembre : animations musicales, théâtre de rue, balades en calèche, spectacles sons et lumières attirant plus de 1000 personnes.

Dates : du 9 au 24 décembre

Nombre de participants : 59

Budget total : 38 000 €, dont 17 000 € de subventions de RLV

> Tourisme

CRÉATION DE L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

Avec la fusion des EPCI s'est engagée une réflexion concernant la création d'un nouvel office de tourisme réunissant les 3 structures associatives existantes : Office de tourisme de Riom-Limagne (territoire de RLV et de la communauté de communes Plaine Limagne), office de tourisme de Châtel-Guyon, office de tourisme de Volvic.

En 2017 :

- Conduite de groupe de travail interne : RLV / Plaine Limagne / offices de tourisme
- Production d'un document : bilan, perspectives organisationnelles et budget prévisionnel par les 3 offices de tourisme
- Conduite d'études et expertises : identité touristique du territoire, accompagnement dans la rédaction des statuts, ressources humaines (bilan de compétence, entretiens individuels), réalisation du site internet.
- Création sous statut juridique EPIC (88% de fonds publics / 12 % de fonds privés)
- Choix d'un nom : « Terra Volcana, les Pays de Volvic »
- Maintien des 3 sites : Riom (siège social), Volvic (bureau d'information touristique, spécialisé sports de pleine nature), Châtel-Guyon (bureau d'information touristique, spécialisé thermalisme).

L'objectif de création de cet établissement est fixé au 1^{er} semestre 2018.

TERRITOIRE D'EXCELLENCE PLEINE NATURE

Dans la continuité de l'action menée par Volvic Sources & Volcans en 2016 pour une reconnaissance en matière d'activités de pleine nature, la candidature de RLV a été déposée auprès de la Région en juillet 2017 pour le label « Territoire d'Excellence Pleine Nature ».

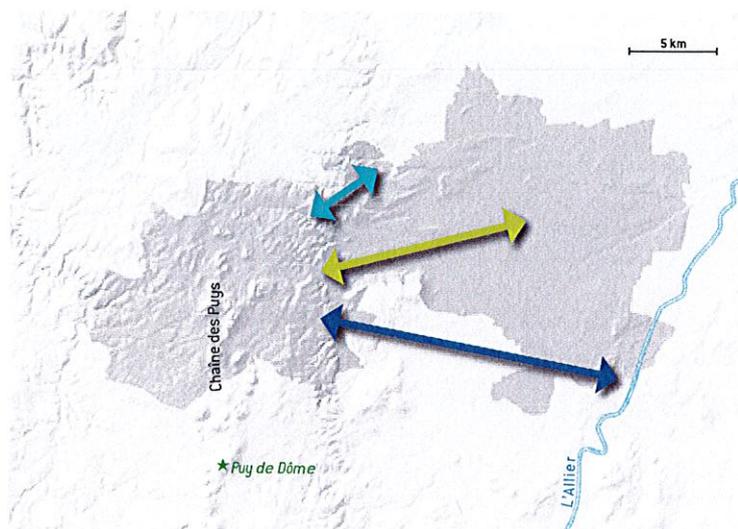
Cette candidature s'appuie sur la richesse, la complémentarité et les objectifs du territoire communautaire :

- Épine dorsale constituée par la Chaîne des Puys et environnement propice à de nombreuses activités de pleine nature
- Valorisation des territoires de Limagne et des coteaux
- Projet de liaison entre le site de la Chaîne des Puys et la rivière Allier



Site remarquable de la Chaîne des Puys, maillage et synergies avec :

1. La station thermale de Châtel-Guyon, station pilote du dispositif Station Pleine Santé,
2. La Limagne : potentiel en matière de cyclotourisme et de randonnées [pédestres, équestres]
3. La rivière Allier et son projet d'aménagement qui peut être reliée à la Chaîne des Puys par une voie verte le long de la Morge dans une logique de grande itinérance (de l'Allier à la Chaîne des Puys).



Structuration de la candidature

STRUCTURER ET CONFORTER
une offre qualitative et attractive
avec un véritable pôle d'accueil

1. Créer un pôle d'accueil et de prestations sur le site emblématique des sources de Volvic
2. Conforter et développer les équipements existants
3. Diversifier l'offre sur l'ensemble du territoire (complémentarité, saisonnalité)
4. Accompagner au développement des prestataires (aide à l'investissement, formation, etc.)

DÉVELOPPER
UNE PRATIQUE DURABLE
locale, territoriale et touristique

1. Développer la pratique pour tous et pratiquer autrement
2. Développer la pratique des jeunes
3. Développer une pratique éco-responsable et territoriale
4. Inscrire le projet dans une démarche collaborative reliée avec les territoires voisins : Les Cheires, le Val d'Allier

COMMUNIQUER
accueillir et définir un plan de
communication et de marketing

1. Organiser le rôle clé de l'office de tourisme en inscrivant la promotion du pôle de pleine nature dans ses missions prioritaires
2. Définir un plan de communication annuel
3. Communiquer par l'innovation
4. L'événementiel, rôle phare dans la communication

ANIMER, ÉVALUER

1. Animer et coordonner le plan de développement stratégique
2. Mobiliser les partenaires et les prestataires
3. Suivre la mise en œuvre des actions en définissant des indicateurs de performance et de réalisation

La Région Auvergne-Rhône-Alpes a attribué fin 2017 le label « Territoire d'Excellence Pleine Nature » à RLV. Une convention sera signée courant 2018 afin de déployer le programme d'actions.

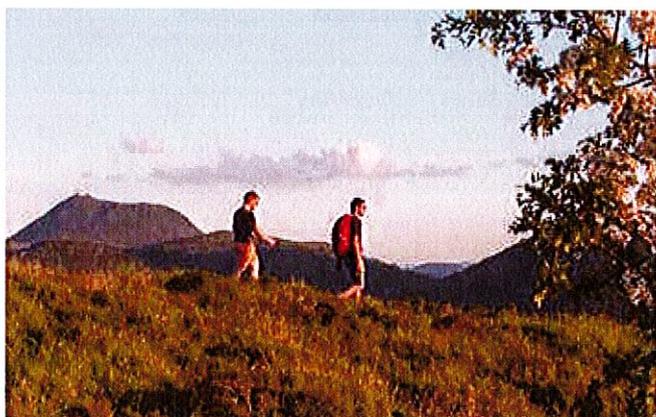
RANDONNÉES

Un diagnostic des chemins de randonnées existants sur le territoire de RLV a été réalisé afin de structurer ou affiner l'offre. Il fait suite au lancement des circuits de randonnées de Volvic Sources & Volcans en 2015 qui a permis la valorisation de plus de 500 km de randonnées pédestres et VTT. En 2017, une réflexion pour de nouveaux tracés ou de modifications de circuits est engagée pour une mise en œuvre prévue en 2018.

2 partenariats ont été validés avec des associations :

- Les amis de Saint-Jacques pour une intervention sur le terrain afin de suivre l'état du balisage et l'entretien des chemins
- L'association Balinzat, partenaire historique de Plaine Limagne, pour un accompagnement sur la conception des tracés (modifications) et le suivi de l'entretien et du balisage.

Une grande partie du suivi d'entretien des chemins de randonnées est assurée par l'association Avenir Insertion.





RANDONNÉE ITINÉRANTE

Dans le cadre de la réflexion «Territoire d'excellence, pôle de pleine nature», un projet de randonnée itinérante est à l'étude sur le périmètre de RLV. Elle permettrait de suivre le cours de la rivière Morge en reliant l'est du territoire à l'ouest, pour lier la rivière Allier et la Chaîne des Puys.

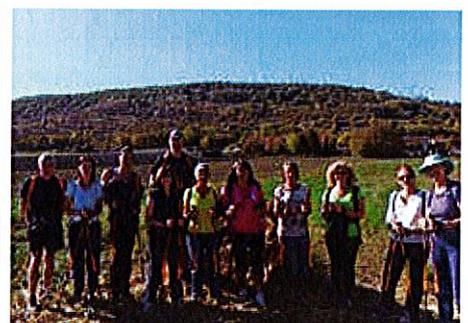
En complément de ce projet, une étude de faisabilité est menée, en interne, pour la création d'une jonction entre les villes de Châtel-Guyon et de Riom sur le tracé de l'ancienne voie ferrée (Thermal Express).

SALONS ET OPÉRATION DE COMMUNICATION

RLV a participé en mars 2017 pour la deuxième fois au salon du Randonneur à Lyon. Le stand était offert et co-financé par le département du Puy-de-Dôme, partagé avec d'autres collectivités voisines. La présence du territoire de Riom Limagne et Volcans à ce salon a permis de toucher un public plus varié et plus mixte (notamment lyonnais) pour promouvoir les séjours touristiques au cœur des volcans d'Auvergne.

FESTIVAL DE BALADES

La 9^{ème} édition du Festival s'est déroulé sur l'ensemble du territoire de Riom Limagne et Volcans. Chacune des 31 communes de RLV a accueilli au moins une balade ou animation.



Nouveautés :

- balades sur les 31 communes de RLV (+ une commune de la communauté de communes Plaine Limagne)
- événement reconnu par le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne dans le cadre des 40 ans du Parc
- nouveaux partenaires, associatifs ou guides, qui ont proposé de nouvelles thématiques (balades sophroniques)
- présentation du festival de Balades au Salon du Randonneur à Lyon en mars 2017.

En chiffres :

- Balades : 2 460 personnes, dont 480 à la marche du Ruban Rose (4 000€ de dons)
 - Fête : 280 personnes à l'EnvalAlambic
 - Enfants : 170 personnes pour les balades à poney
- > soit environ 2 900 participants.

ABBAYE DE MOZAC

Riom Communauté avait engagé fin 2016 une étude de faisabilité touristique et culturelle de l'Abbaye de Mozac. RLV a poursuivi cette mission :

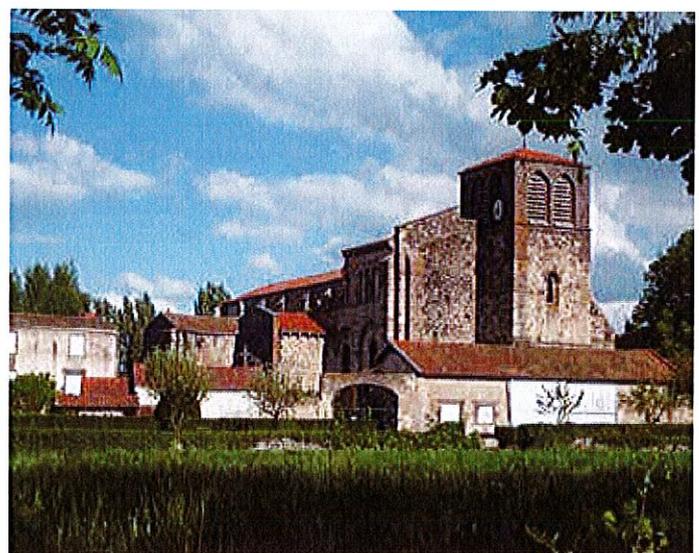
- Etude de positionnement et de programmation touristiques, culturels et économiques
- Propriété publique, avec un site partagé entre RLV et la ville de Mozac

POSITIONNEMENT

Parc centré sur les dimensions artistiques à destination d'une clientèle urbaine du Grand Clermont notamment.

Patrimoine remarquable visant les touristes et les scolaires.

- Scénario 1 : un grand site patrimonial et culturel auvergnat autour d'une forte dimension découverte
- Scénario 2 : un écrin accueillant, culturel et paysager au sein du Grand Clermont autour d'une forte dimension sensorielle



PROJET

1. Ambition culturelle : un espace d'interprétation permanent et une exposition temporaire
2. Incitation à la déambulation et à la contemplation : jardins sensoriels, parc connecté, sculpture Land'Art, présence d'eau, dispositifs d'interprétation, jardins potagers.
3. Équipements marchands : boutique, restaurant (50-52 couverts + terrasse 32 couverts), 5 chambres d'hôtes

EN CHIFFRES

- 1 723 m²
- 4 hectares de parc
- Investissement de 7,8 M€ (architecture et scénographie 5,4 M€, aménagement des jardins 2,4 M€)

ANIMATIONS DU SITE DU GOULET À VOLVIC



Le site touristique du Goulet, situé près de la source de Volvic, a accueilli à l'été 2017 la première édition de «Bougez Nature», organisée par la Société des Eaux de Volvic en partenariat avec RLV et la ville de Volvic. Des animations sport et bien-être étaient proposées au grand public en juillet et août : location de VTT et VTT électriques, randonnées guidées, initiation à la marche nordique, géocaching, cours de pilates / stretch / etc.

Un point information touristique a été installé pour l'été sur le site, ainsi que le bureau des guides de randonnée. Une collection de photographies sur le thème de la Volvic Volcanic Experience (V VX) était exposée le long de la petite route de Viillard.

7 800 visiteurs ont participé aux animations.

CLAIR MATIN

L'exploitation du centre d'hébergement Clair Matin de Saint-Ours-les-Roches a été confié à l'UCFV pour 6 ans. Après un an de fermeture et des travaux de mise aux normes, il accueille des groupes et des scolaires pour des vacances ou des formations. La proximité avec le centre-bourg (commerces), les grands sites touristiques du territoire (Vulcania, le volcan de Lemptégy) et les sentiers de randonnée en font un pied-à-terre idéal pour les séjours de plein air.



Remise des clés de Clair Matin à l'UCFV le 6 février 2017

De gauche à droite : Philippe Coulon, Maire de Saint-Ours-les-Roches ; Jacques Labat, responsable régional UCFV ; Frédéric Bonnichon, Président de RLV



> Agriculture

CRÉATION DE LA COMMISSION AGRICOLE

Début 2017, RLV a validé un projet de création d'une commission agricole afin de se saisir des questions sur le territoire communautaire. Cette commission a pour objectif d'accompagner l'agriculture sur le territoire et de créer de la valeur pour les filières agricoles.

Ainsi, mi-2017, une étude agricole sur les aspects économiques et fonciers a été engagée. Le Cabinet retenu a été le groupement SAFER+Chambre d'Agriculture. L'objet de cette étude était d'identifier les enjeux agricoles en matière foncière et économique.

ÉTUDE AGRICOLE

5 réunions de travail sous forme d'ateliers ont réuni les agriculteurs du territoire. Des entretiens individuels avec les partenaires institutionnels et les entreprises des filières agro-alimentaires ont été réalisés :

- 57% des terres de RLV sont classées en terres agricoles et sont exploitées
- Âge moyen des agriculteurs : 52 ans
- Pression foncière avec une perte de 55 hectares par an
- Des domaines sous exploités en montagne et sur les zones de coteaux

Axes retenus :

- Installation, transmission : renouvellement de population agricole
- Protection reconquête : préservation des espaces agricoles
- Valorisation des productions : développement des débouchés sur le territoire
- Eau et agriculture : accompagnement des exploitants
- Partage de l'espace rural : limitations des conflits d'usages
- Communication et promotion : communiquer sur l'agriculture à RLV

ACTIONS ENGAGÉES

- Accueil de porteurs de projets : centre équestre, maraîchage fruits rouges, viticulture, production insectes pour farine animale, arboriculture, etc.
- Accompagnement d'exploitants en cours de développement sur le territoire
- Accompagnement de cédants de terrains agricoles
- Accompagnement de la filière viticole pour un projet de reconquête foncière en friches
- Participation et coopération avec les partenaires à échelle départementale et régionale
- Préparation d'un événement agricole annuel

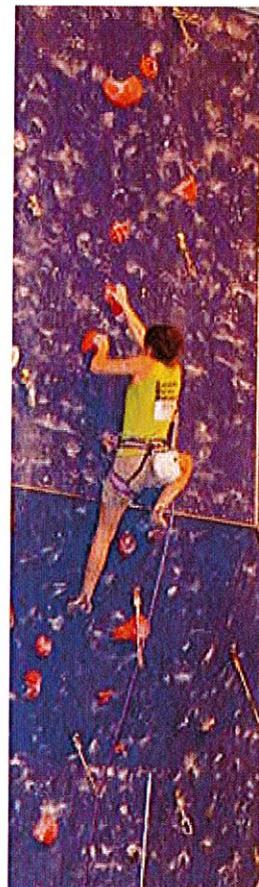
> Sport

DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS STRUCTURANTS FRÉQUENTATION

Équipement	Total des heures 2017	Taux d'utilisation		Répartition par origine			Répartition par type d'usager		
		2017	2016	Riom Limagne et Volcans	Extérieurs	Scolaires	Associations	Autres	
Centre Régional de Tir à l'Arc	4 342 h	57.85%	52.32%	84%	16%	7%	77%	16%	
Centre de Tennis Couvert	3 427 h	72.25%	72.11%	98%	2%	8%	91%	1%	
Gymnase Aimé Césaire	5 325 h	78.14%	83.28%	89%	11%	42%	47%	11%	

UTILISATION

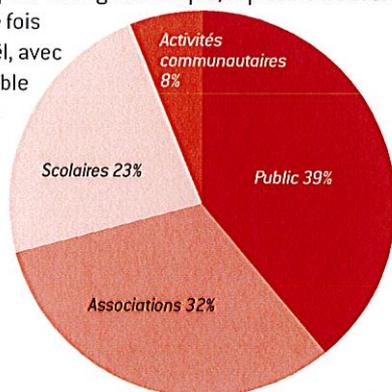
Équipement	Principales associations utilisatrices	Manifestations
Centre Régional de Tir à l'Arc	Les Archers rimois : 186 licenciés	Championnat d'Auvergne en salle par équipe Championnat d'Auvergne jeunes en salle Championnat d'Auvergne adultes en salle Championnat de France
Centre de Tennis Couvert	La Fédération de Tennis de Riom Communauté : 326 licenciés	Tournoi multi chances, Tournoi Open vétérans, Tournoi jeunes 9 et 10 ans, Finale régionale raquette FFT Tournoi jeunes 12 à 16 ans, Tournoi Open
Gymnase Aimé Césaire	Le Club Rappel d'Escalade : 422 licenciés Le Riom Badminton Club : 175 licenciés	Championnat académique de volley-ball (UNSS) Championnat de France Vétérans d'escalade Coupe de France Jeunes d'escalade Championnat Régional d'escalade (sport adapté) Challenge petits grimpeurs, Téléthon 2017



PISCINE BÉATRICE HESS : UN OUTIL POUR APPRENDRE LA NATATION À TOUS LES ENFANTS DE RLV

- 1^{er} février 2017 : extension des tarifs communautaires à toutes les communes du territoire : les ventes aux tarifs communautaires atteignent 56% (36% en 2016)
- Septembre 2017 : proposition d'accueil de toutes les écoles du territoire (seulement 3 groupes scolaires sur 42 n'ont pas souhaité en profiter). 3 300 élèves (2 100 en 2016)

Compte tenu de l'évolution de la législation, qui n'impose dorénavant qu'une fermeture annuelle pour vidange technique, la piscine a ouvert ses portes pour la première fois durant les vacances de Noël, avec une fréquentation comparable à celles rencontrées sur les périodes de vacances habituelles (325 personnes par jour).



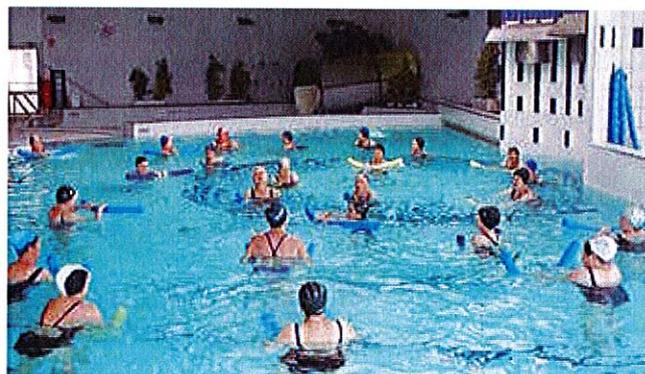
Répartition de l'utilisation du bassin sportif

Globalement sur l'année, la répartition du bassin est plus favorable aux scolaires :

- Public : 39% (41% en 2016)
- Association : 32% (33% en 2016)

- Scolaires : 23% (20% en 2016)
- Activités communautaires : 6% (idem en 2016)

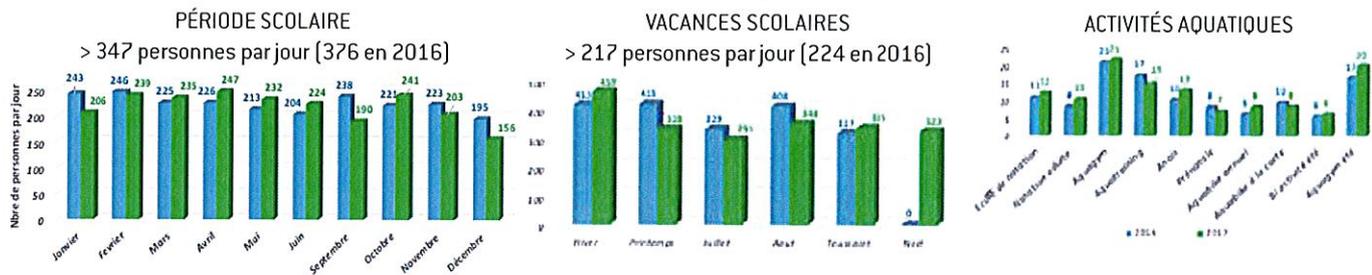
Le taux d'occupation globale est de 94% (90% en 2016) pour le bassin sportif et 86% (84% en 2016) pour le ludique. 160 000 visiteurs par an, tout confondu, soit 470 par jour.



Manifestations :

- 18 mars 2017 : Nuit de l'eau – 400 personnes (300 baigneurs) - 1 000€ récoltés au profit de l'UNICEF
- 17 juin 2017 : Fête de la piscine : entrée gratuite - 530 personnes
- Noël 2017 : Animations spécifiques les mercredis des vacances : 330 personnes le 27 décembre – 540 le 3 janvier

FRÉQUENTATION DU PUBLIC (HORS SCOLAIRES ET ASSOCIATIONS)



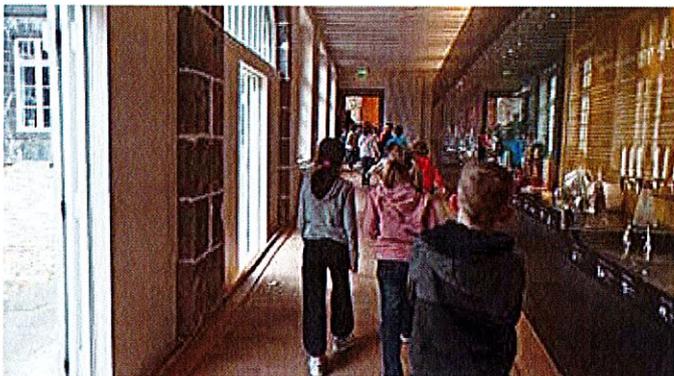
> Culture

MUSÉES

En complément des expositions permanentes et temporaires : 4 concerts, 4 conférences, des journées de jeux, des animations et ateliers, la participation aux événements nationaux.

MUSÉE MANDET

- 17 545 visiteurs accueillis, dont 4 591 scolaires
 - 9 457 visiteurs de l'exposition temporaire « Lame des chevaliers » qui continue jusqu'en mars 2018. Elle a donné lieu à plusieurs projets transversaux avec des collèges et des lycées du territoire comme l'exposition des « Chloétins » ou « Les chevaliers-Lycéens, le retour au musée » :
 - 64 visites de groupe d'enfants de maternelle et primaire
 - 71 visites de l'enseignement secondaire
- Exposition valorisée dans 24 rédactionnels de la presse régionale et nationale et plus de 53 référencements sur internet. Augmentation de 27 % du nombre de fans de la page Facebook des musées de RLV.



En visite au Musée Mandet

MUSÉE RÉGIONAL D'Auvergne

- 3 094 visites (+ 18,5%)

MUSÉE LAPIDAIRE DE MOZAC

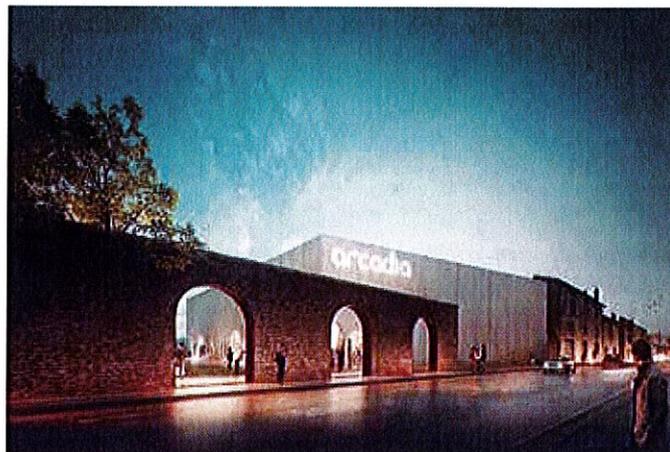
Fermé au public.

JARDINS DE LA CULTURE (OUVERTURE 2019)

Véritable centre polyculturel sur le territoire de Riom Limagne et Volcans, cet ambitieux projet, alliant patrimoine et modernité, permettra une convergence de toutes les pratiques culturelles dans un lieu de vie paysager de qualité. Subtil mélange entre rénovation des bâtiments existants de l'ancien couvent des Rédemptoristes de Riom, et constructions neuves, cette réalisation s'intégrera parfaitement dans le cadre historique du quartier et renforcera le dynamisme de la ville.

Les Jardins de la Culture comprennent un parc paysager, une médiathèque et un Relais Assistants Maternels, un complexe cinématographique de 3

salles (550 places) et salle de réunion équipée (120 places), des écoles d'arts plastiques et de musique, une salle d'exposition dans l'ancienne chapelle et un parking souterrain sous la médiathèque.



Futur cinéma des Jardins de la Culture

- Février : dépôt du permis de construire du cinéma
- Mars : démarrage du chantier de la médiathèque
- Été : grande campagne de désherbage des ouvrages
- Septembre : signature d'une convention avec l'association Kodon
- Octobre : travaux préparatoires (démolition et désamiantage) des écoles d'arts et de musique, visite de chantier avec le directeur de la Direction régionale des Affaires Culturelles
- Novembre : pose de la première pierre du cinéma, rencontre avec les commerçants pour leur présenter le projet
- Décembre : démarrage des acquisitions des collections de la médiathèque



Chantier des Jardins de la Culture

ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE À ENNEZAT

- 242 élèves (239 en 2016) âgés de 5 à 70 ans
- 19 agents titulaires du DE (Diplôme d'Etat) de professeur ou du DUMI (Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant)
- plus de 20 disciplines enseignées : violon, alto, flûte traversière, hautbois,

clarinette, saxophone, trompette, cor, trombone, tuba, piano, accordéon, guitares, batterie et percussions, musiques actuelles, éveil musical, formation musicale, accompagnement, chorale adultes, orchestre junior, ensembles, interventions en milieu scolaire

- 30 heures hebdomadaires d'interventions en milieu scolaire assurées par 3 DUMIstes auprès des 11 écoles du territoire ex Limagne d'Ennezat.

École ouverte aux enfants âgés d'au moins 5 ans et aux adultes, la priorité étant laissée aux enfants (4,6 % d'élèves adultes inscrits à un cours d'instrument).

L'accès à la culture pour tous est encouragé par une grille de tarifs établie en fonction du quotient familial et par le parc d'instruments destinés à la location pour les nouveaux élèves.

Tarifs à partir de 28,25 € par trimestre.



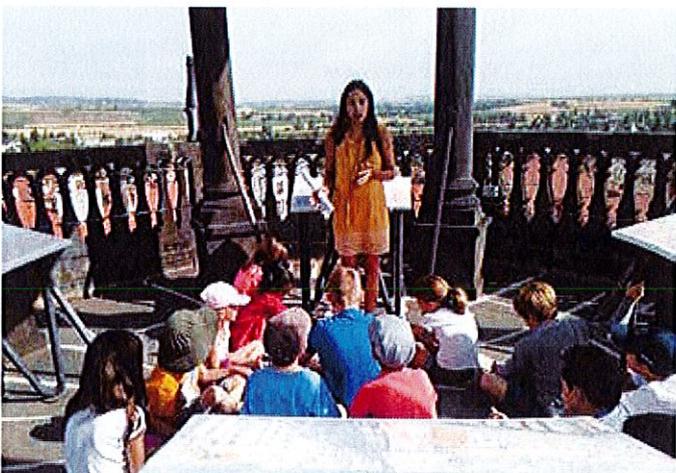
Concert de l'École de Musique communautaire d'Ennezat

La diffusion est un axe fort du projet de l'école. Les concerts de Noël, concerts de musiques actuelles, concert des professeurs, concert-lecture avec le réseau des médiathèques, fête de la musique répartis sur le territoire ont accueilli 1 500 spectateurs.

Tout au long de l'année, les élèves ont pu se produire dans l'une des 11 scènes ouvertes qui ont accueilli 650 spectateurs.

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

30 890 visiteurs, dont 7 220 enfants dans le cadre scolaire ou de loisirs (dont 2 738 dans les musées). 25% de visiteurs la région Auvergne-Rhône Alpes dont 15% du Puy-de-Dôme.



En visite à la tour de l'Horloge de Riom

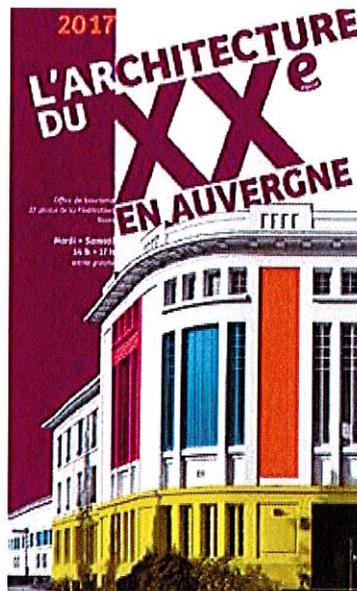
- Tour de l'Horloge : 10 382 visiteurs
- Sainte Chapelle : 1 627 visiteurs (+36%) malgré les travaux de restauration
- Visites en musique et visites contées pendant la période estivale : 298 visiteurs
- Exposition «L'Architecture du XX^e siècle en Auvergne» (de septembre à novembre, participation aux Journées nationales de l'architecture) : 1 335

visiteurs (+27%) dont 698 scolaires

- Visites commentées de l'exposition du musée Mandet « Lames des chevaliers » (jusqu'en mars 2018) : 934 visiteurs dont 339 individuels
- Journées européennes du patrimoine : 4 992 personnes (-19%, mauvaises conditions climatiques)

Nouvelle charte graphique du ministère de la culture et nouvelles publications :

- Programmes hiver et été, adultes et jeune public
- Parcours Riom en anglais
- Focus Sainte Chapelle et cour d'appel, livret d'exposition repris et augmenté
- Focus Chronologie comparée histoire de France/histoire de Riom



Les 7 Villes et Pays d'art et d'histoire de l'ancienne région Auvergne ont rejoint celles de l'ex région Rhône-Alpes sur le site de la DRAC. 27 notices concernant le patrimoine du Pays d'art et d'histoire ont été rédigées et sont désormais présentes sur le site : <http://vpah-auvergne-rhone-alpes.fr/ressources>

Les collections de Riom Limagne et Volcans ont été enrichies par des acquisitions d'œuvres subventionnées par la DRAC et/ou la Région (maquette tactile des bâtiments du couvent qui abriteront les écoles d'art).

LECTURE PUBLIQUE

PROJET DE MÉDIATHÈQUE

Dans le cadre du projet des Jardins de la Culture, la future médiathèque sera aménagée dans l'ancien couvent des Rédemptoristes à Riom. En 2014, les bases du projet ont été définies : réalisation du diagnostic archéologique, élaboration du programme de médiathèque, grandes orientations d'aménagement du site.



COLLECTIONS DE LA MÉDIATHÈQUE

- Désherbage massif des collections, don de centaines de livres à des structures du territoire : écoles, crèches, bibliothèques, associations, etc.
- Acquisitions de près de 15 000 documents pour la constitution des collections de la médiathèque.

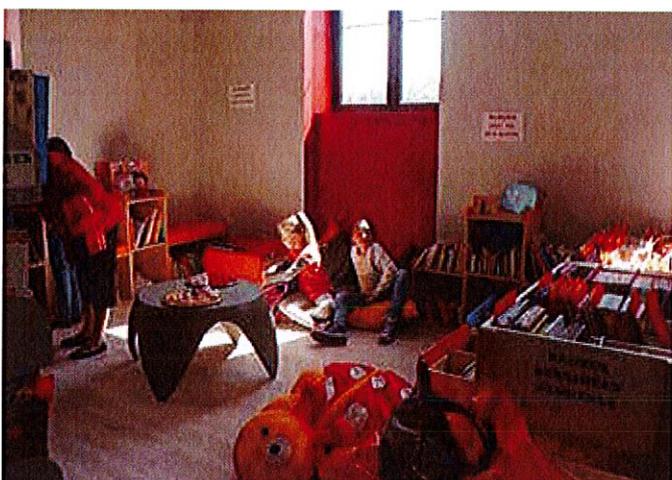
CRÉATION DU SERVICE NUMÉRIQUE (avec l'aide du Conseil départemental du Puy-de-Dôme)

Démarré officiellement en avril 2014 dans les locaux de la bibliothèque centrale, ce nouveau service destiné à tous les publics offre un accès libre et gratuit au wifi, à internet, à des ordinateurs, des logiciels de bureautique, à une imprimante.

Des ressources numériques (musique, image, abonnements presse, auto-formation, soutien scolaire, orientation professionnelle) sont disponibles sur place et en ligne. Les ateliers d'initiation à l'utilisation des services se sont poursuivis à raison d'un à deux par mois.

BIBLIOTHÈQUE D'ENVAL

L'ancien local de la poste, entièrement rénové par la municipalité d'Enval, devient un espace accueillant dédié à la lecture publique au sein de l'espace culturel communal avec près de 2 300 documents, des places assises pour les adultes et un agréable coin-enfants. Ouverture le 9 juin.



DÉMÉNAGEMENT DU POINT LECTURE DE LA MOUTADE

Un point-lecture neuf et dédié a ouvert ses portes au sein de l'équipement communal « Les écuries ». Un budget de 10 000 € a permis d'aménager le local incluant mobilier, reconstitution des collections et déménagement. Ce point-lecture propose désormais à ses usagers un fonds de près de 2 600 livres répartis entre un espace adultes et un coin jeunesse très agréable.



EN CHIFFRES

- 22 bibliothèques ou points-lecture
- 19 bibliothécaires intercommunaux, 4 bibliothécaires municipaux
- Plus de 70 bénévoles
- 133 273 documents empruntables (livres, revues, DVD, CD, ressources numériques)
- 28 754 documents patrimoniaux (fonds ancien, contemporain et local)
- 8 768 documents acquis et catalogués
- Fonds contemporain : 13 livres d'artistes et 3 reliures de création.
- 200 339 documents empruntés
- 3 856 réservations de documents
- 7 539 personnes et 216 collectivités inscrites
- 1 050 inscrits aux ressources numériques à distance
- 2 150 visites du Petit Service Numérique à Riom
- 39 393 connexions au Portail internet (secteur Riom)
- 3 060 participants aux actions culturelles : animations grand public (après-midis jeux, Automnales, En chantier, etc.), médiations en direction de publics spécifiques (Bambin Bouquine, Tout ça c'est des histoires, Révision du bac)

> Petite Enfance

Riom Limagne et Volcans compte 11 structures Petite Enfance :

- **Multi-accueils de Châtel-Guyon, Volvic, Pagnat, Sayat, Saint-Ours-les-Roches, Riom et Ennezat** : accueil régulier, occasionnel ou d'urgence
- **Micro-crèche de Saint-Laure** : accueil régulier, occasionnel ou d'urgence
- **Crèche familiale de Riom** : accueil régulier au domicile des assistants maternels de la crèche, participation à des rencontres et activités
- **Relais d'Assistants Maternels** : information et accompagnement des familles, accompagnement professionnel des assistants maternels, activités
- **Lieu d'Accueil Enfants Parents d'Ennezat** : espace de rencontres et d'échanges entre parents, futurs parents et enfants de 0 à 6 ans. La pluralité et la complémentarité de ces structures permettent largement de couvrir les besoins en garde d'enfants sur le territoire.



En visite à la ferme

MATINÉE PETITE ENFANCE

Le 30 février 2017 s'est tenu le rendez-vous annuel des professionnels de la Petite Enfance du territoire au Centre Régional de Tir à l'Arc de Riom. Les familles étaient invitées à venir découvrir les différents modes de garde de leur enfant ou futur enfant et les activités pour les tout-petits.

xxx personnes ont arpenté les stands et participé aux animations.

JOURNÉE DES ASSISTANTS MATERNELS

Le 15 novembre 2017, le Centre culturel de la Mouniaude à Châtel-Guyon a accueilli la journée des Assistants Maternels. L'événement a pour vocation de promouvoir ce mode de garde auprès des familles et mettre en relation des parents avec les professionnels et le Relais d'Assistants Maternels.



RESTAURATION COLLECTIVE

Dans le cadre du renouvellement du marché de restauration collective dans les structures petite enfance, il a été décidé d'harmoniser la prestation sur l'ensemble des équipements gérés par Riom Limagne et Volcans.

Dans cette démarche, la restauration gérée en interne au multi-accueil de Riom a été remplacée au 1^{er} janvier 2018 par une prestation de livraison de repas (liaison froide) sans conséquence sur le volume d'emploi affecté à cette prestation.

Le prestataire retenu est la société API restauration spécialisée dans la restauration des tout petits. Il a été retenu puisqu'il assure une prestation de qualité, respectant les critères de produits bio et de circuits courts exigés au cahier des charges, dans un coût raisonnable. L'engagement contractuel est d'une durée de 4 ans, avec l'option d'un renouvellement annuel.

MULTI-ACCUEIL DE MOZAC : RENOUVELLEMENT DU MARCHÉ DE PRESTATION DE SERVICE AVEC GROUPE OBJECTIFS

Le multi-accueil de Mozac a toujours été géré en gestion déléguée selon le choix de la commune ; l'UFCV en a assuré la plus longue période de 2006 à 2015.

En janvier 2016, le prestataire Groupe objectifs a été retenu par la Ville de Mozac à l'issue d'une nouvelle consultation lancée pour deux ans maximum avec la perspective du transfert de compétences à Riom Communauté.

Le marché étant arrivé à échéance au 31 décembre 2017, il était indispensable pour Riom Limagne et Volcans, désormais attributaire du marché depuis la fusion, de prendre une décision sur le mode de gestion. Cette décision a été prise par le conseil communautaire le 11 juillet 2017, à savoir relancer une nouvelle procédure de consultation pour une gestion déléguée d'un an, renouvelable trois fois.

Ce choix de mode de gestion a été fait dans un souci de maîtrise des coûts puisque la prestation est contractuelle et les coûts sont connus à l'avance.

Par ailleurs cette solution prévoit que Riom Limagne et Volcans n'a pas de gestion des effectifs et de ses aléas (absentéisme...) ce qui allège la masse salariale de la collectivité.

De plus, la responsabilité juridique de la collectivité ne sera pas recherchée en priorité en cas de problèmes.

Dans ce contrat, le prestataire assure le suivi courant des locaux ce qui réduit le champ d'intervention des services techniques aux charges du propriétaire.

Enfin, la comptabilité du prestataire est plus souple pour les recettes des familles (pas de régie) et pour les dépenses (pas de marchés publics). Les conditions de marché ont permis de retenir une option souple d'un marché annuel renouvelable trois fois, ce qui permettra, le cas échéant, de revoir annuellement la décision.

Le prestataire « groupe objectifs » a été reconduit. Il était celui présentant des garanties de maintien du niveau d'encadrement actuel, ainsi que celui qui proposait le projet pédagogique le plus en adéquation avec les pratiques de la structure. Le coût de cette prestation de service reste également contenu.

CONVENTION D'OBJECTIFS AVEC LE MULTI-ACCUEIL « LES PETITS VOLCANS »

Dans la continuité du partenariat institué par Riom Communauté avec le multi-accueil géré par le Viaduc, Riom Limagne et Volcans a conforté son financement de cette structure de Chambaron-sur-Morge, via une subvention dont la contrepartie est de permettre d'accéder à 17 places pour les familles du territoire sur les 23 que compte cette structure. L'évolution significative de ce partenariat se traduira en 2018 par une subvention en augmentation, intégrant désormais 18 places sur 23 pour les familles du territoire de Riom Limagne et Volcans.

Par ailleurs, la particularité de cet EAJE est de permettre l'accueil d'enfant en situation de handicap. Les places fléchées (5 en 2017) pour des enfants dans cette situation laisseront place en 2018 à la construction de pôle ressource handicap, au sein de cet établissement. L'objectif est de permettre un soutien aux établissements de Riom Limagne et Volcans en situation d'accueillir des enfants présentant ce type de problématique et notamment un soutien auprès des équipes.

Riom Limagne et Volcans est partenaire au sein de cet EAJE de Chambaron-sur-Morge en compagnie de Combraille Sioule et Morge qui apporte également son soutien financier et bénéficie de 5 places pour les familles de son territoire.

L'avenant qui prendra effet en 2018 reconduit le partenariat jusqu'à fin 2019.

RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS UNIQUE

Dans la perspective d'harmoniser les trois missions essentielles du RAM sur l'ensemble du territoire, un comité de pilotage associant des élus, la CAF et la PMI s'est réuni tout au long de l'année 2017 afin d'organiser la fusion des trois RAM des anciens territoires en un seul établissement. Ce nouvel équipement aura pour mission d'assurer la fonction d'accueil et d'information des familles, intégrant la fonction d'un guichet unique gérant la pré-inscription et la commission d'attribution des places dans

toutes les structures gérées par RLV, y compris celle de MOZAC dont la gestion est déléguée au prestataire Groupe Objectifs. Ce guichet associe la structure « Les Petits Volcans » gérée par le Viaduc pour définir en partenariat l'attribution des places dévolues à RLV (17 en 2017) au sein de ce multi-accueil de Chambaron-sur-Morge.

Le RAM unique organisera également le soutien et l'accompagnement des assistants maternels du territoire (environ 400) au travers de conseils, de formations et d'ateliers sur les communes du territoire. Enfin, le RAM unique anime un observatoire des acteurs locaux de la Petite enfance, et propose des événements et des projets à destination du public et des professionnels comme la journée petite enfance ou une animation lors de la journée nationale des assistants maternels. Le RAM unique comporte 5,6 ETP, regroupant l'ensemble des agents affectés à cette mission sur les anciens territoires.



> Enfance-Jeunesse

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH) DE SAINT-LAURE

Les enfants âgés de 3 ½ à 16 ans ont été accueillis toute l'année (sauf semaine de Noël) les mercredis après-midis après l'école et pendant les vacances scolaires.

Les activités proposées ont pour vocation de favoriser l'épanouissement individuel et collectif encadrées par une équipe pédagogique qualifiée et impliquée.

EXCURSIONS

- 3 séjours en été
- Bivouacs et sorties à la journée : Lac Chambon, Aubusson d'Auvergne, Parc aventure, rencontres inter-centres avec Charbonnières-les-Varennes.

NOUVEAUTÉS

- Sortie neige au Parc Fenestre de la Bourboule
- Partenariat avec la piscine intercommunale Béatrice Hess pour « La Nuit de l'Eau » (projet humanitaire en faveur de l'UNICEF)
- Montages vidéos « Où est l'eau » pendant les vacances de printemps, portes ouvertes aux familles et aux acteurs du territoire.

FRÉQUENTATION

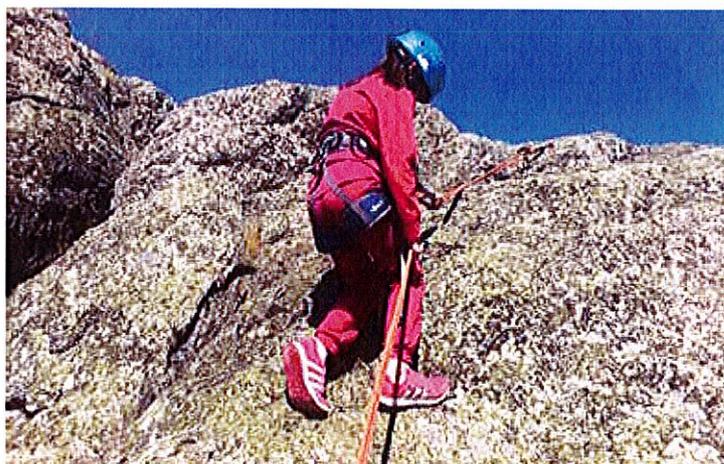
	Heures	Fréquentation totale	Nombre de classes	Moyenne hebdomadaire d'intervention EPS par classe	Nombre d'éducateurs
Interventions école publique - Enseignement EPS	2952 h	1508 enfants	64	1h30	5
Interventions école privée - Enseignement EPS	108 h	50 enfants	2	1h30	1
Rencontres inter-écoles - Rugby cycle 2/3	2 journées	800 enfants	32		5
Rencontres inter-écoles - Olympiades maternelles	5 ½ journées	400 enfants	16		5
Usep hors temps scolaire	7 ½ journées	190 enfants			1
Multisports Centre de loisirs	21 journées	1000 enfants			3
Séjours sportifs (ski, pleine nature, surf)	5 jours x 3	61 enfants/ados			3 éd/séjours + 1 vacataire

Durant toute l'année, l'encadrement a été assuré par une équipe pédagogique composée d'un directeur, d'une directrice adjointe et d'animateurs possédant les qualifications suivantes :

- BEATEP : Brevet d'État d'Animateur
- BPJEPS : Brevet Professionnel d'Animateur (titulaires ou stagiaires)
- BAFA : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'animateurs (titulaires ou stagiaires)
- CAP : Certificat d'Aptitudes Professionnelles mention Petite Enfance (titulaires ou stagiaires)
- BNSSA : Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique
- BSB : Brevet de Surveillant de Baignade

Les animateurs ont été recrutés soit en Contrats à Durée Déterminée avec un temps de travail annualisé (mercredis et petites vacances), soit en Contrat d'Engagement Educatif (vacances scolaires).

Les Educateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives ont proposé des activités sportives durant les vacances scolaires.



Séjour sport nature organisé par l'accueil de loisirs RLV de Saint-Laure >>>

Diplômes	Mercredis	Petites Vacances	Été
BEATEP / BPJEPS	2	2	2
Stagiaires BPJEPS	1	1	2
BAFA / CAP PE	15	34	18
Stagiaires BAFA	0	3	6
ETAPS	0	4	1
Agent d'entretien et de restauration	2	2	3

Période	Nb jours d'ouverture	Nb total journées enfants/période	Moyenne enfants/jour
Mercredis	37	3878	105
Vacances d'hiver	10	660	66
Vacances de printemps	9	583	65
Vacances d'été	38	3644	96
Séjours été	15	235	16
Vacances de Toussaint	9	751	83
Vacances de Noël	4	187	47
Sorties ados	3	51	17

Olympiades maternelles

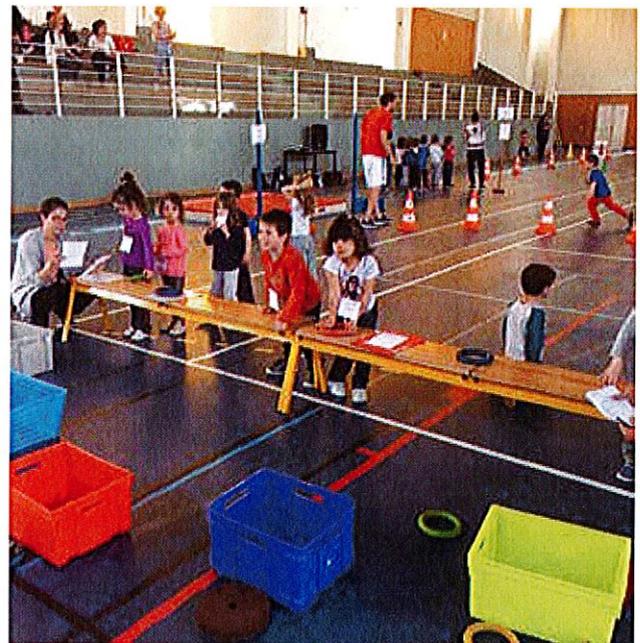
ANIMATION SPORTIVE À L'ÉCOLE

En 2017, le service s'adresse aux usagers de l'ancienne communauté de communes Limagne d'Ennezat. Il intervient dans les 11 écoles primaires à raison d'1h30 par semaine et par classe. En partenariat avec l'éducation nationale, les éducateurs mettent leurs compétences professionnelles au service des élèves pour leur permettre d'acquérir les compétences des programmes EPS.

De nombreux sports sont proposés, des plus classiques (athlétisme, sports collectifs) au plus originaux (Kindball, escrime).

Ces pratiques permettent également la découverte de certains sports et d'orienter les enfants vers les associations du territoire.

Afin de proposer une continuité de ce service, des séjours sportifs sont organisés pendant les périodes de vacances scolaires (ski, sports nature, surf) pour les 9/12 ans et 12/17 ans. Des interventions ponctuelles à l'ALSH de Saint-Laure sont proposées pour faire découvrir le sport aux enfants.



Entretien d'embauche sur place !

FORUM DE L'EMPLOI ET DES JOBS D'ÉTÉ

Samedi 8 avril 2017, le Centre culturel de la Mouniaude a accueilli la deuxième édition de ce salon consacré à l'emploi des jeunes et moins jeunes du territoire et alentours. En partenariat avec l'Espace Info Jeunes de Clermont-Ferrand, le forum a permis à 500 visiteurs de consulter les offres affichées, de passer des entretiens sur place avec les recruteurs, de s'informer (alternance, BAFA, service civique, création d'entreprises, etc.) et de participer à des ateliers pratiques (rédiger un CV et une lettre de motivation, se préparer à l'entretien d'embauche).

26 recruteurs de tous secteurs étaient présents pour accueillir les candidats. Le succès de ce forum permet d'envisager sa pérennité sur le territoire.

> **Maintien à domicile**

Service de jardinage et d'aide à domicile pour les habitants de l'ancienne communauté de communes Limagne d'Ennezat : Chappes, Chavaroux, Clerlande, Ennezat, Entraigues, Lussat, Malintrat, Les Martres d'Artière, Les Martres-sur-Morge, Saint-Beauzire, Saint-Ignat, Saint-Laure, Surat et Varennes-sur-Morge.

L'année 2017 a été consacrée à l'analyse de la situation du Syndicat Intercommunal d'Aide à Domicile (SIAD) Riom-Limagne, dont RLV est membre, et à la prise de décision par le Conseil communautaire de confirmer la compétence Maintien à Domicile. Il a été décidé que le service de repassage ne relevait pas d'un intérêt communautaire. Il a été arrêté en 2017.

AIDE À DOMICILE, PLUS DE 300 BÉNÉFICIAIRES

USAGERS

Le service s'adresse principalement aux personnes âgées de plus de 60 ans ou handicapées qui souhaitent rester chez elles dans les meilleures conditions possibles. Le service propose des prestations de ménage et apporte une aide humaine à l'usager. En effet, l'aide à domicile permet d'effectuer les actes essentiels comme l'aide à la toilette et aux repas, mais aussi les tâches ménagères courantes, l'accompagnement aux courses et ainsi maintenir le contact avec l'extérieur.

50 nouveaux usagers en 2017, 40 n'ont pas renouvelé leur demande de prestation (déménagement, entrée en institution, décès, etc.)

Public	Nombre d'usagers	Nombre d'heures
Personnes âgées	249	30 546.25
Personnes handicapées	3	411.25
Personnes – 60 ans (prestation de ménage)	63	4 531.75
TOTAL	315	35 489.25



Service d'aide à domicile

manuellement et étaient parfois sources d'erreurs.

En avril 2017, un dossier d'appel à manifestation d'intérêt auprès du Département pour le financement du système télégestion a été lancé.

Un accord a été donné en juillet. Le personnel administratif a été formé à l'utilisation de la télégestion en décembre. Le déploiement est prévu dès janvier 2018.

JARDINAGE

Tonte, plantation, bêchage, potager, motoculture, taille d'arbres et d'arbustes, désherbage

5673.5 heures de travaux de jardinage ont été réalisées au cours de l'année 2017, auprès de 323 usagers, soit 691 interventions.

PERSONNEL

7 agents assurent le bon fonctionnement du service tout au long de l'année :

- 1 agent de maîtrise, responsable du service,
- 3 adjoints techniques,
- 2 agents contractuels
- 1 agent en contrat aidé

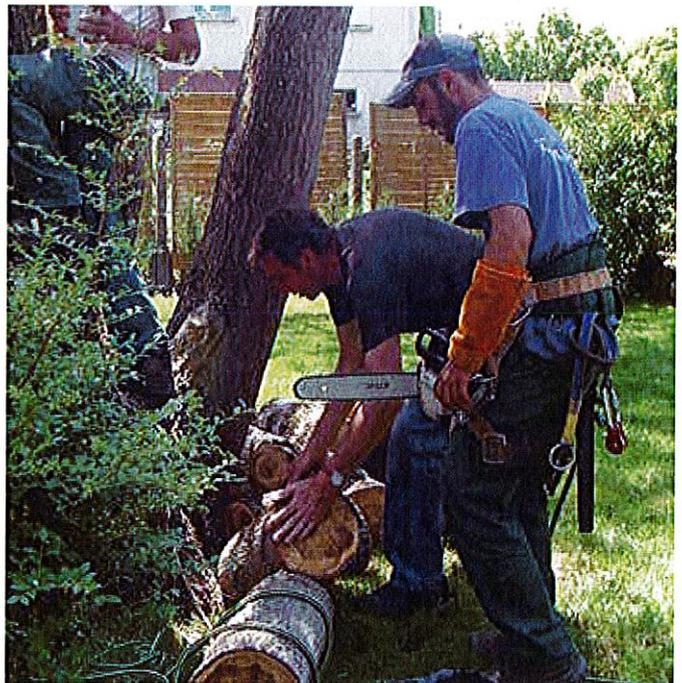
TARIFS

Les tarifs varient en fonction des revenus fiscaux.

Les recettes générées s'élèvent à : 128 989 €

La masse salariale s'élève à 183 323 €.

Les charges s'élèvent à 51 840 €.



Service jardinage

TÉLÉGESTION, AMÉLIORER LE SUIVI ADMINISTRATIF

Depuis 2006, le service était équipé d'un logiciel de gestion simple de l'activité : gestion des usagers, prise en charge, plannings, statistiques.

Les opérations comme les transferts en paye, les fiches d'indemnités kilométriques ou le pointage des fiches d'heures se faisaient

Le service Communication de Riom Limagne et Volcans gère l'image et la notoriété de la collectivité à travers des actions diverses :

- Conception de supports (dépliants, brochures, affiches, panneaux, bâches, etc.) pour les projets et manifestations portées par les services de RLV
- Organisation des événements et réceptions (25 en 2017)
- Gestion des relations avec la presse et les partenaires extérieurs
- Administration du site web de Riom Limagne et Volcans

> Identité graphique

Dès le premier semestre 2017, un groupe de travail élabore un cahier des charges pour la conception d'un logo et d'une charte graphique. 8 agences de communication locales sont consultées. Le logo retenu est dévoilé au conseil communautaire en septembre 2017 et la charte est déployée sur les supports de communication (papeterie, affiches, dépliants, dossiers, supports audiovisuels, etc.) jusqu'à la fin de l'année.

La signalétique (véhicules de service, panneaux d'information, etc.) est en cours de conception en 2018.

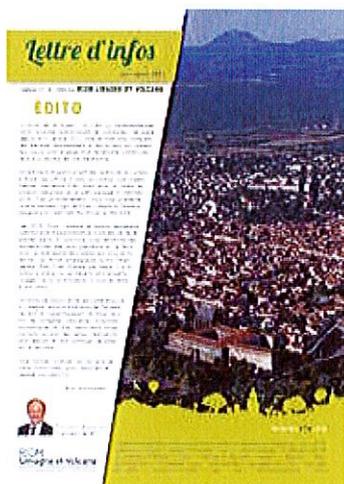


> Site internet

Dans la même optique que pour l'identité graphique, les élus de RLV ont souhaité prendre le temps de constituer un site internet complet et efficace. Au 1^{er} janvier 2017, un site «vitrine» est développé à partir du site internet de Riom Communauté, dont l'interface est la plus récente. On y trouve les actualités et l'agenda de RLV, ainsi que des articles de présentation. Les contenus spécifiques sont conservés dans les anciens sites de Riom Communauté, Limagne d'Ennezat et Volvic Sources & Volcans et des liens permettent de les consulter.

2017 est consacré à la création du nouveau site internet, qui sera disponible courant 2018.

> Bulletin d'information



Un bulletin d'information est diffusé à l'ensemble des habitants de Riom Limagne et Volcans en septembre 2017. Il est dédié à la présentation du territoire et de l'institution RLV : les élus, les compétences, le budget, les projets et réalisations et l'agenda.

Ce document est conçu avec une charte graphique provisoire puisque la nouvelle identité graphique n'est livrée que postérieurement.

> Campagnes de communication

EXPOSITION LAND'ART THIERRY COURTADON

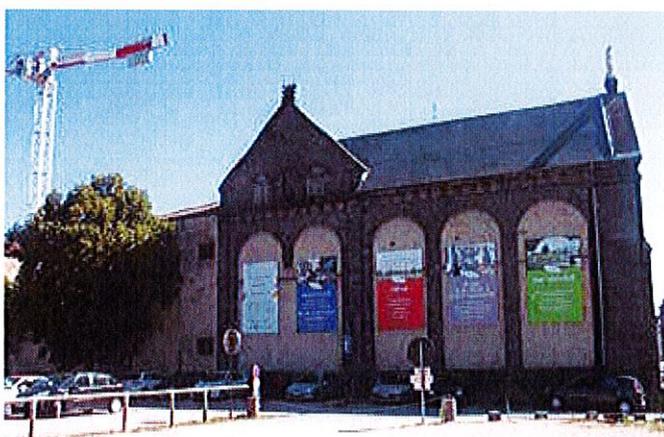
Les sculptures en pierre de lave de l'artiste volvicais sont exposées sur 7 communes de RLV depuis 2016. Elles sont visibles toute l'année et de nombreux médias locaux ont relayé l'information dès le début de l'exposition. Afin de conquérir un public plus éloigné, notamment les touristes longs séjours, RLV a lancé une campagne d'affichage à Vichy, Saint-Etienne et Lyon.



Abribus à Lyon

JARDINS DE LA CULTURE

Le grand projet des Jardins de la Culture regroupera un cinéma, une médiathèque, un relais assistants maternels et une école d'arts sur le site de l'ancien couvent des Rédemptoristes à Riom. Il sera prêt à accueillir les usagers à l'horizon 2019-2020. Pendant la phase de travaux, des panneaux descriptifs sont apposés sur la façade pour informer les passants de l'outil qui sera prochainement à leur disposition.



> Événements

- 30/01/17 : cérémonie des vœux
- 04/05/17 : inauguration des travaux du multi-accueil d'Ennezat
- 09/05/17 : ouverture du point lecture d'Enval
- 26/10/17 : visite de M. le Préfet au chantier des Jardins de la Culture
- 09/11/17 : inauguration boutique éphémère «De passage au 23»
- 17/11/17 : pose de la première pierre du cinéma



Visite du chantier des Jardins de la Culture avec M. Préfet

> Fonds manifestations d'envergure

Par délibérations du 28 mars et du 2 mai 2017, Riom Limagne et Volcans a attribué des subventions à des associations pour l'organisation de leur événement festif, sportif ou culturel se déroulant sur le territoire. 40 subventions ont été accordées, pour un montant total de 50 580 € sur une enveloppe globale de 51 800 €.

SUBVENTIONS				
Événement	Date	Lieu(x)	Organisateur	Aide
Trail de Vulcain	4 et 5/03	Volvic	Amicale des Coureurs de Fond d'Auvergne	4 100 €
Championnat de France vétérans et Coupe de France Jeunes en escalade de difficulté	11 et 12/03	Riom	Club Rappel	530 €
Championnat de France UNSS tir à l'arc	20 et 24/03	Riom	Service Régional de l'Union Nationale du Sport Scolaire	1 140 €
Foire de Printemps	25/03	Ennezat	Comice Agricole de la Limagne	900 €
Battle Fusion	26/03	Sayat	Foyer Rural Sayat-Argnat	500 €
Journée Européenne des Métiers d'Art	31/03 au 2/04	Volvic	Traces de Pierre	200 €
Concours de saut d'obstacle amateur et pro	14 au 17/04	Riom	Association hippique La Vendée	1 000 €
Festival Ernest Monpied	14 au 23/04	Charbonnières-les-Varennes	Altérité Culturelle en Combrailles	800 €
11 ^{ème} Grande Évasion de Cellule	6/05	Chambaran-sur-Morge	Comité d'animation La Celluloise	150 €
Challenge national de rugby - 12 ans	6 et 7/05	Riom	Rugby Club Riomois	230 €
Festival Les Irrépressibles	8 au 13/05	Riom, Ménérol	Association Les Abattoirs	470 €
Festival Tous en BD	13 et 14/05	Saint-Beauzire	Association BD en Limagne	1 100 €
Fête du Four	18/05	Chanat-la-Mouteyre	Comité des fêtes de Chanat	1 000 €
Championnat de France sport adapté boules	21/05	Châtel-Guyon	CDSA	600 €
Festival Jazz aux Sources	24/05 au 5/06	Châtel-Guyon	Jazz aux Sources	7 200 €
Volvic Volcanic Expérience	25 au 27/05	Volvic	Volvic Volcanic	1 500 €
Assemblée générale France Québec	26 et 27/05	Châtel-Guyon	Auvergne Québec	2 000 €
Trail des Volcans	27/05	Saint-Ours-les-Roches	3 Soleils	4 000 €
WE de la Récup' et du développement durable	3 et 4/06	Riom	Association Le Champ des Notes	340 €
Tournoi régional, national et international de rugby à 7	10/06	Saint-Bonnet-près-Riom	Olympique de Saint-Bonnet	310 €
Festival Piano à Riom	17 au 27/06	Riom, Mozac, Châtel-Guyon	Piano à Riom	1 120 €
Championnat de France Super-cross de moto	1/07	Riom	Kick-club de Vertaizon	1 000 €
Championnat de France du Jeu de Dames	12 au 20/08	Riom	Amicale Laïque de Riom	340 €
Finale Coupe de France DN2	3/09	Volvic, Chanat-la-Mouteyre	Vélo club de Feytlat	2 000 €
Championnat de France FITA	8 au 10/09	Riom	Archers riomois	740 €
Championnat de France Cyclisme de Gendarmerie	15 et 16/09	Riom, Châtel-Guyon	Association Cyclisme Gendarmerie	380 €
Santé : bougez en famille !	16/09	Riom	L'Ancre	200 €
Les Aventuriales de Ménérol	23 et 24/09	Ménérol	Gandahar	330 €
Fête de la Châtaigne	15/10	Volvic	Eaux Vives	750 €
Tournoi Open homologué de Tennis	16/10 au 12/11	Riom	Fédération de Tennis Riom Communauté	150 €
Fête de la Pomme	22/10	Sayat	Mairie de Sayat	1 800 €
Fête de la Pomme Bio	22/10	Marsat	Marsat Nature	1 190 €
Trail Roc du Diable	11 et 12/11	Châtel-Guyon	Arverne Outdoor	1 000 €
Challenge national Sarbacane	17 au 19/11	Riom	Comité départemental 63 Handisport	740 €
Championnat de France escalade sport adapté	17 au 19/11	Riom	Ligue Auvergne sport adapté	1 200 €
Cross de Volvic	25/11	Volvic	Stade Clermontois Athlétisme	6 400 €
Open Gaston Roche de la St Sylvestre	3 au 30/12	Mozac	Tennis club de Riom	370 €
Balades en Limagne d'Ennezat	/	Limagne d'Ennezat	Association Balinzat	500 €
Groupement Formateur Limagne	/	Limagne d'Ennezat	Groupement Formateur Limagne	1 800 €
Les Amis de la Musique	/	Limagne d'Ennezat	Association Les Amis de la Musique	500 €
				50 580 €

**Syndicat Intercommunal
d'Assainissement
Rive Droite de la Morge**

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT RIVE DROITE DE LA MORGE

RAPPORT D'ACTIVITE 2017

Le syndicat a été créé en 1929. A ce jour il compte 23 communes adhérentes représentant une population de 34 490 h sur une surface de 20 280 ha. Ces communes sont situées dans la plaine de Limagne Nord DE CLERMONT-FERRAND et essentiellement sur la rive droite de la rivière Morge.

Le syndicat a pour but d'entretenir les 310 km de fossés pour les communes adhérentes. Cet entretien permet un meilleur écoulement des eaux et peut éviter des inondations des terres agricoles mais aussi des habitations.

Les charges de participation des communes sont mises à jour tous les 5 ans, elles sont calculées sur la base du nombre d'habitants des communes et des kilomètres de fossés à entretenir. Elles couvrent le montant des travaux du syndicat.

Ces participations sont recouvrées par le biais des centimes communaux (voir tableau joint).

BILAN DES TRAVAUX POUR L'EXERCICE 2017

ENTRETIEN DES FOSSES

L'entretien des fossés a coûté 181 209,12 €

RESULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Le Compte Administratif 2017 fait apparaître :

- un excédent de 27 060,86 € en investissement
- un excédent de 49 060,53 € en fonctionnement

Service administratif : Mairie – 1, Place du 8 mai 1945 – 63460 BEAUREGARD-VENDON
☎ 04 73 63 30 09

Siège Social : Mairie – 63200 RIOM

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT RIVE DROITE DE LA MORG
REPARTITION DES CHARGES 2017**

INSEE	COMMUNE	Linéaire de fossés		Population		Surface		% définitif	Charges
		ml	%	Nbre d'habitants	%	Nbre d'hectares	%		
63035	Beauregard-Vendon	17 730,00	5,64	1037	3,86	733	4,07	4,52	4524
63068	Cellule	17 306,00	5,51	1039	3,87	874	4,85	4,74	4 742
63089	Chappes	12 386,00	3,94	1507	5,61	1021	5,67	5,07	5 074
63107	Chavaroux	5 424,00	1,73	449	1,67	398	2,21	1,87	1 869
63108	Le Cheix	7 948,00	2,53	624	2,32	463	2,57	2,47	2 474
63112	Clerlande	12 963,00	4,12	390	1,45	831	4,61	3,40	3 397
63135	Davayot	4 234,00	1,35	581	2,16	202	1,12	1,54	1 544
63148	Ennezat	19 183,00	6,10	2422	9,02	1830	10,16	8,43	8 427
63149	Entraigues	14 087,00	4,48	656	2,44	972	5,40	4,11	4 107
63167	Gimeaux	4 943,00	1,57	424	1,58	219	1,22	1,46	1 456
63215	Martres-sur-Morge	4 680,00	1,49	552	2,06	822	4,56	2,70	2 703
63224	Ménérol	7 399,00	2,35	791	2,95	451	2,50	2,60	2 601
63244	La Moutade	13 634,00	4,34	491	1,83	531	2,95	3,04	3 038
63278	Pessat-Villeneuve	4 883,00	1,55	509	1,90	626	3,48	2,31	2 308
63300	Riom	47 268,00	15,04	9256	34,47	1629	9,05	19,52	19 517
63322	Saint-Beauzire	41 978,00	13,36	2156	8,03	1608	8,93	10,10	10 104
63327	St-Bonnet-près-Riom	2 706,00	0,86	987	3,68	442	2,45	2,33	2 330
63362	Saint-Ignat	21 082,00	6,71	774	2,88	1537	8,53	6,04	6 041
63372	Saint-Laure	11 565,00	3,68	483	1,80	689	3,83	3,10	3 101
63379	Saint-Myon	12 241,00	3,89	427	1,59	551	3,06	2,85	2 848
63424	Surat	18 215,00	5,80	531	1,98	873	4,85	4,21	4 206
63443	Varemmes-sur-Morge	7 711,00	2,45	401	1,49	493	2,74	2,23	2 228
63473	Yssac-la-Tourette	4 753,00	1,51	364	1,36	214	1,19	1,35	1 352
TOTAL		314319	100,00	26 851	100,00	18 009	100,00	100	99 990

Le Conseil Syndical, à l'unanimité des présents, approuve la répartition des charges ci-dessus

**LE PRESIDENT
F. MOSNIER**

S.A.E.P.
(Syndicat d'Adduction à
l'Eau Potable)



Service Eau publique

COMPTE RENDU TECHNIQUE 2017

SERVICE DE L'EAU POTABLE

SAEP DE LA REGION DE RIOM

Mars - 2018



Table des matières

1	PRESENTATION	2
1.1	Les ressources.....	2
1.2	La population desservie.....	2
2	DESCRIPTION DES INSTALLATIONS.....	3
2.1	Le réseau.....	3
2.2	Les ouvrages	3
2.2.1	Réservoir du Chancet	3
2.2.2	Réservoir de Saint Genest L'Enfant.....	4
2.2.3	Réservoir de Ronchalon	4
2.2.4	Réservoir de Mirabel	4
2.2.5	Les chambres de comptage et régulation.....	5
2.3	La télétransmission.....	6
3	BILAN DE FONCTIONNEMENT	8
3.1	Bilan hydraulique.....	8
3.1.1	Production d'eau	8
3.1.2	Import d'eau.....	8
3.1.3	Volume mis en distribution	8
3.1.4	Distribution d'eau.....	9
3.1.5	Rendements	9
3.2	Consommation d'énergie électrique	10
4	QUALITE DU SERVICE.....	11
4.1	Qualité de l'eau.....	11
4.2	Qualité des prestations.....	11
5	TRAVAUX ET PRESTATIONS	12
5.1	Travaux 2017	12
5.1.1	Travaux Réseau	12
5.1.2	Ouvrages.....	12
5.2	Programme travaux 2018.....	12
5.2.1	Ouvrages.....	12
5.2.2	Réseaux	12
5.2.3	Travaux liés à la convention de renforcement et sécurisation des réseaux.....	13
5.2.4	Proposition d'amélioration	13
5.3	Prestations principales réalisées dans le cadre du contrat	13
5.3.1	Electromécanique et télétransmission	13
5.3.2	Hydraulique et comptage.....	13
5.3.3	Réservoirs	13
6	SYNTHSE DES INDICATEURS DE PILOTAGE.....	15

1 PRESENTATION

1.1 Les ressources

Le Syndicat dispose de deux ressources gravitaires d'origine volcanique pour assurer l'alimentation en eau potable des communes adhérentes [Riom, Marsat, Mozac, Malauzat (St Genest-l'Enfant, Moulins Blancs et ZA des Gardelles)] :

- La source du Goulet de Volvic → le SAEP dispose d'un droit de 70 l/s sur les 167 l/s disponibles. Cette ressource est gérée par le SMUERR ;
- La source du Gargouilloux → débit réservé de 50 l/s.

Le SAEP dispose en outre d'une possibilité d'approvisionnement par le biais de l'interconnexion au niveau de Ménérol avec le SIAEP de la Plaine de Riom.

1.2 La population desservie

Le SAEP assure la fourniture de l'eau potable à trois communes (Riom, Mozac et Marsat) et une fraction de la commune de Malauzat. La population desservie est de 24 586 habitants (indicateur de service descriptif n° D 101.0) répartie de la façon suivante :

- Riom : 19 000 ;
- Mozac : 3 925 ;
- Marsat : 1 257 ;
- Malauzat : 404.

2 DESCRIPTION DES INSTALLATIONS

2.1 Le réseau

Le réseau syndical s'étend sur une longueur totale de 36,443 Km dont voici la répartition :

- Fonte - diamètre 80 mm	→	1 ml
- Fonte - diamètre 90 mm	→	17 ml
- Fonte - diamètre 100 mm	→	118 ml
- PVC - diamètre 110 mm	→	17 ml
- Fonte - diamètre 125 mm	→	9 ml
- Fonte - diamètre 150 mm	→	40 ml
- Fonte - diamètre 200 mm	→	1.900 ml
- Fonte - diamètre 250 mm	→	13.625 ml
- Acier- diamètre 263 mm	→	530 ml
- Fonte- diamètre 300 mm	→	9.486 ml
- Fonte - diamètre 350 mm	→	7.037 ml
- Fonte - diamètre 400 mm	→	3.229 ml
- Fonte - diamètre 500 mm	→	360 ml
- Indéterminé	→	74 ml
TOTAL	→	36.443 ml

2.2 Les ouvrages

2.2.1 Réservoir du Chancet

Le réservoir de répartition du Chancet (2 cuves de 1 000 m³) est régulé par deux robinets type Lauram de DN 150 mm (un par cuve). Deux vannes électriques situées sur chacune des arrivées permettent de sécuriser le remplissage.

Deux débitmètres sur les conduites d'arrivées DN 150 mm permettent de comptabiliser l'eau en provenance du Goulet de Volvic (compteur N°35 et 37).

A noter que des dispositifs équivalents sont installés sur les canalisations qui serviront à recevoir l'eau en provenance du réservoir de Marcoin (interconnexion).

Un dispositif d'analyse de chlore en continu permet de suivre la qualité de l'eau au départ du réservoir.

2.2.2 Réservoir de Saint Genest L'Enfant

La capacité de ce réservoir est de 4 000 m³. Ce réservoir peut être alimenté par deux ressources :

- le Goulet (via le réservoir du Chancet) ;
- le Gargouilloux.

La conduite d'arrivée du Chancet est régulée par un robinet hydrosavy de diamètre 250 mm. Le compteur N° 5 permet de comptabiliser l'eau entrant dans le réservoir. Un analyseur de chlore résiduel contrôle en continu la qualité de l'eau sur cette arrivée.

La conduite d'arrivée du Gargouilloux est équipée d'une vanne électrique. Le compteur N° 4 permet de comptabiliser l'eau utilisée sur cette ressource.

Une unité de traitement au bioxyde de chlore permet la désinfection de l'eau.

L'eau en provenance du Gargouilloux est utilisée par dilution avec l'eau du Goulet. La dilution est pilotée par une vanne de « dosage » située sur l'arrivée du captage du Gargouilloux et deux débitmètres électromagnétique (DN 150 mm) positionnés sur les deux arrivées.

Le compteur N° 6 positionné sur l'évent permet de comptabiliser le retour d'eau éventuel dans le réservoir.

2.2.3 Réservoir de Ronchalon

Ce réservoir présente une capacité de 2 500 m³. L'eau alimentant ce réservoir provient du Goulet via le réservoir du Chancet.

Le remplissage du réservoir est régulé par un robinet hydrosavy amont de diamètre 150 mm.

Deux compteurs équipent ce réservoir :

- compteur N° 10 sur l'arrivée ;
- compteur N° 11 sur le départ.

Un dispositif d'analyse de chlore en continu permet de suivre la qualité de l'eau au départ du réservoir.

2.2.4 Réservoir de Mirabel

Ce réservoir présente une capacité de 1 000 m³. L'eau alimentant ce réservoir provient du Goulet via le réservoir du Chancet.

Le remplissage du réservoir est régulé par un robinet hydroaltimétrique amont de diamètre 150 mm.

Deux compteurs équipent ce réservoir :

- compteur N° 16 sur l'arrivée ;
- compteur N° 17 sur le départ.

Un dispositif d'analyse de chlore en continu permet de suivre la qualité de l'eau au départ du réservoir.

2.2.5 Les chambres de comptage et régulation

Localisation	Fonction	Lieux desservis
Chemin de la Ronzière (Malauzat)	Comptage N° 1	Marsat et réservoir de Mirabel
Chemin de la Ronzière (Malauzat)	Comptage N° 2	Mozac, Malauzat et réservoir de Ronchalon
Chemin du Gargouilloux (Malauzat)	Comptage N° 3	Saint Genest L'Enfant (Secteur Sud)
Chemin des Meuniers (Mozac)	Comptage N° 7 et régulation	Mozac (Bourg)
Zone des Gardelles (Malauzat)	Comptage N° 8	Mozac et réservoir de Ronchalon
Avenue du Champ d'Ojardias (Riom)	Comptage N° 9	Riom (Centre ville)
Croix de Fer (Riom)	Comptage N°12	Riom (Croix de Fer)
Chemin des Batignolles (Mozac)	Comptage N° 13	Mozac (Secteur Sud) et Riom (Secteur Sud et Ouest)
Allée des Peupliers (Mozac)	Comptage N° 14	Mozac (Secteur Sud Est)
Chemin des Pradelles (Marsat)	Comptage N° 15 et régulation	Marsat (Secteur Est)
Interconnexion Plaine de Riom (Ménérol)	Comptage N°18 et régulation	Riom (Secteur Est)
Rue des Verguières (Malauzat)	Comptage N°19	Malauzat (Rue des Verguières)
Chemin des Batignolles (Mozac)	Comptage N° 20	Mozac (Secteur Sud Ouest)
Chemin du Peiroux (Mozac)	Comptage N°21	Mozac (Secteur Rue Jean Jaurès)
Chemin de la Ronzière (Malauzat)	Comptage N° 22	Malauzat (Bourg de Saint Genest L'Enfant)
Zone des Gardelles (Malauzat)	Comptage N° 23 et régulation	Malauzat (Zone des Gardelles)
Chemin de la Pisciculture (Malauzat)	Comptage N° 24	Lotissement Les Eaux Vives (Malauzat)
Rue des Buges (Marsat)	Comptage N° 25 et régulation	Marsat (Rue des Buges)
Rue de Chauriat (Mozac)	Comptage N° 26 et régulation	Mozac (Secteur Nord)
Route de Volvic (Marsat)	Comptage N° 27	Marsat (Secteur Ouest)
Zone du Maréchat (Riom)	Comptage N° 28	Riom (Secteur Est)

Localisation	Fonction	Lieux desservis
Le Couriat (Riom)	Comptage N°29	Riom
Chemin des Pommiers (Mozac)	Comptage N°30 et régulation	Mozac (Chemin des Pommiers)
Zone des Gardelles (Mozac)	Comptage N°31	Mozac (Espace Mozac et secteur Ouest)
Rue St Martin (Mozac)	Comptage N°32	Mozac (centre)
Le Chancet (Volvic) – chemin en dessous le réservoir	Comptage N° 33 et régulation	By-pass réservoir du Chancet
Rue St Martin (Mozac)	Comptage N°34	Mozac (Secteur Sud)
Rond Point de Châtel (Riom)	Régulation	Riom (Secteur Nord)
Voie communale N°6 – Vers MSD (Riom)	Régulation	Riom (Secteur Sud)
Le Chancet (Volvic) – devant le réservoir	Comptage N° 39 et régulation	Branche Ronchalon et Mirabel

En annexe se trouve :

La liste des compteurs maîtres équipant le réseau du SAEP (annexe 1) ;

La liste des stabilisateurs de pressions et vannes de remplissage des réservoirs (annexe 2) ;

Le synoptique du réseau syndical avec les points de comptages (annexe 3).

2.3 La télétransmission

Il existe 21 satellites de télétransmission se répartissant de la manière suivante sur le réseau du SAEP :

Réservoir de Saint Genest l'Enfant (matériel renouvelé dans le cadre du programme 1997) ;

Réservoir de Ronchalon (matériel renouvelé dans le cadre du programme 1997),

Réservoir de Mirabel (matériel renouvelé dans le cadre du programme 1997),

Interconnexion de Ménérol (matériel renouvelé dans le cadre du programme 1997) ;

Regard comptage des Batignolles à Mozac (matériel renouvelé dans le cadre du programme 1999) ;

Regard comptage du Chancet/Chemin de la Ronzière à Malauzat (matériel renouvelé dans le cadre du programme 1999) ;

Regard comptage Champ Ojardias à Mozac (matériel renouvelé dans le cadre du programme 1999) ;

Regard comptage rue des Meuniers à Mozac (équipé dans le cadre du programme 1999) ;

Regard comptage rue des Peupliers à Mozac (équipé dans le cadre du programme 1999) ;

Regard comptage chemin du Gargouilloux à Malauzat (équipé dans le cadre du programme 1999) ;

Réservoir partiteur du Chancet (équipé dans le cadre du programme 2016, travaux faits en 2016 et 2017) ;

Regard de comptage rue de Chauriat à Mozac (équipé dans le cadre du programme travaux 2009) ;

Regard de comptage Chemin du Peiroux à Mozac (équipé dans le cadre du programme travaux 2009) ;
Regard de comptage Chemin des Pommiers à Mozac (équipé dans le cadre du programme travaux 2009) ;
Regard de comptage rue des Buges à Marsat (équipé dans le cadre du programme travaux 2010) ;
Regard de comptage Chemin des Pradelles à Marsat (équipé dans le cadre du programme travaux 2010) ;
Regard de comptage route de Volvic à Marsat (équipé dans le cadre du programme travaux 2010) ;
Regard de comptage de la Croix de Fer à Riom (équipé dans le cadre du programme travaux 2011) ;
Regard de comptage chemin des Verguières à Malauzat (équipé dans le cadre du programme travaux 2011) ;
Regard de comptage chemin de La Pisciculture à Malauzat (équipé dans le cadre du programme travaux 2011) ;
Regard de comptage rue St Martin Mozac (équipé en 2012).

3 BILAN DE FONCTIONNEMENT

3.1 Bilan hydraulique

3.1.1 Production d'eau

Ressource	2017	2016	Evolution
Gargouilloux	203 420	66 461 m ³	+206 %

3.1.2 Import d'eau

Ressources	2017	2016	Evolution
Volvic	2 229 600	2 542 658 m ³	-12 %
Interconnexion	0	82 370 m ³	-100 %
Total	2 229 600	2 691 489 m ³	-17 %

3.1.3 Volume mis en distribution

Ressources	2017	2016	Evolution
Production	203 420	82 370	+ 206 %
Import	2 229 600	2 542 658 m ³	-12 %
Total	2 433 020	2 691 489 m ³	-9,6%

Les ressources du syndicat pour l'année 2017 se répartissent donc de la façon suivante :

- Volvic : 91,6 %
- Gargouilloux : 8,4 %
- Interconnexion : 0 %

A partir de ces données, on peut déterminer l'indice d'avancement de la protection de la ressource (P108.3) :

Pour le captage de Volvic, le taux d'avancement est de 60 % (arrêté préfectoral) ;

Pour le captage du Gargouilloux, le taux d'avancement est de 40 % (avis de l'hydrogéologue rendu).

On détermine ainsi la valeur de l'indice P 108.3 global : 58,3%.

A noter que le captage du Gargouilloux a été utilisé en continu sur l'année 2017 afin de réaliser un essai de mélange des eaux (Goulet/Gargouilloux) respectant tout au long de l'année la teneur maximale en arsenic. On observe donc une évolution importante des volumes utilisés sur la ressource du Gargouilloux au détriment des volumes achetés au niveau de l'interconnexion.

3.1.4 Distribution d'eau

Le tableau ci-dessous présente les quantités d'eau délivrées par le syndicat aux communes au niveau des comptages maîtres du SAEP.

Commune	2017	2016	Evolution
Malauzat	63 004 m ³	56 213 m ³	+12 %
Marsat	127 970 m ³	135 686 m ³	-5,7 %
Mozac	274 140 m ³	337 474 m ³	-18,8 %
Riom	1 888 330 m ³	1 910 816 m ³	-1,2 %
Total	2 353 444 m ³	2 440 189 m ³	-3,6 %

Vous trouverez en annexe 4 le mode de comptage de l'eau livrée aux communes.

3.1.5 Rendements

3.1.3.1 Rendement primaire du réseau syndical

Ce ratio est égal au rapport des volumes livrés aux quatre communes sur le volume produit.

Année	2017	2016
Volume mis en distribution (m ³)	2 433 020	2 691 489
Volume livré (m ³)	2 353 444	2 440 189
Rendement (%)	96,7	90,7

On déduit de ces valeurs, un indice linéaire des volumes non comptés (indicateur P105.3). Cet indicateur est égal à (volume produit-volume livré) /365/nb km réseau = 6,0 m³/j/km.

3.1.3.2 Rendement net sur le réseau syndical

Le volume de référence appelé « volume consommé » est calculé en effectuant la somme des volumes livrés aux communes et des volumes non comptabilisés liés aux besoins du service (purges réseaux, nettoyage des réservoirs et volumes prélevés sur les poteaux incendie branchés sur les réseaux syndicaux, mise en service de canalisations) estimés à 10.345 m³ :

Année	2017	2016
Volume mis en distribution (m ³)	2 433 020	2 691 489
Volume consommé (m ³)	2 363 789	2 450 189
Rendement (%)	97,2	91,0

3.1.3.3 Indice linéaire de perte

L'indice linéaire de perte (ILP) est un indicateur intéressant à prendre en considération car il tient compte de la longueur du réseau (indicateur P106.3). Le réseau du SAEP de la région de Riom ayant une longueur totale de 36,443 km ; on peut donner les valeurs suivantes :

Année	2017	2016
Volume mis en distribution (m ³)	2 443 020	2 691 489
Volume consommé (m ³)	2 363 789	2 450 189
Volume perdu (m ³)	79 231	241 300
ILP (m ³ /j/km)	6,0	18,1

3.1.3.4 Rendement de facturation

Ce rendement est basé sur les volumes facturés aux abonnés des quatre communes adhérentes au syndicat (y compris les remises sur fuites accordées par les communes) :

Année	2017	2016
Volume mis en distribution (m ³)	2 443 020	2 691 489
Volume facturé (m ³)	1 625 473	1 538 944
Rendement (%)	66,5	57,2

Vous trouverez en annexe 5 le détail des facturations et consommations par commune pour les années 2016 et 2017.

3.1.3.5 Rendement net sur l'ensemble des réseaux (syndicat et communes)

Le volume de référence appelé « volume utilisé » est calculé en effectuant la somme des volumes facturés aux communes et des volumes non comptabilisés liés aux besoins du service (purges réseaux, volumes prélevés sur les poteaux incendie) et estimés à 57 107 m³ pour les réseaux communaux et 10 345 m³ sur le réseau syndical :

Année	2017	2016
Volume mis en distribution (m ³)	2 433 020	2 691 489
Volume utilisé (m ³)	1 682 580	1 605 944
Rendement (%)	69,2	59,7

3.2 Consommation d'énergie électrique

L'énergie est essentiellement consommée par les équipements de télégestion, les vannes électriques situées sur l'arrivée du Gargouilloux et à l'arrivée du Chancet, ainsi que l'éclairage et le chauffage des réservoirs. La consommation est de 8 011 kWh en 2017.

4 QUALITE DU SERVICE

4.1 Qualité de l'eau

Les contrôles officiels sont assurés par l'Agence Régionale de Santé, les échantillons d'eau étant transmis pour analyses au Laboratoire CARSO.

En 2017, 3 prélèvements officiels ont été effectués par l'ARS sur les installations du SAEP : réservoir du Chancet, réservoir de Saint Genest L'Enfant, réservoir de Ronchalon, réservoir de Mirabel, et 44 sur les réseaux des communes adhérentes au SAEP.

De son côté, la SEMERAP a procédé aux prélèvements de 110 échantillons d'autocontrôle sur les installations du SAEP et sur les réseaux communaux.

L'ensemble des analyses réalisées sont conformes aux limites de qualité des eaux destinées à la consommation humaine.

On calcule ainsi les indicateurs de services associés :

- P 101.1 : Conformité microbiologique de l'eau : 100 % ;
- P 102.1 : Conformité physico-chimique de l'eau : 100 %.

On note un dépassement sur la paramètre arsenic le 31 août à la cuisine centrale (11 µg/l) à Riom.

En annexe 6, vous trouverez les résultats des analyses réalisés par l'ARS.

4.2 Qualité des prestations

Aucune interruption de service est à noter en 2017.

L'indicateur de performance associé (P151.1) est donc égal à 0 %.

Aucune réclamation client écrite n'a été enregistrée en 2017. L'indicateur de performance associé (P155.1) est donc égal à 0%.

5 TRAVAUX ET PRESTATIONS

5.1 Travaux 2017

5.1.1 Travaux Réseau

En 2017, aucune opération de renouvellement n'a été réalisée.

Rappel des longueurs de réseaux renouvelés :

- En 2013 : 0 mètres linéaires ;
- En 2014 : 215 ml ;
- En 2015 : 0 ml ;
- En 2016 : 0 ml ;
- En 2017 : 500 ml.

On calcule ainsi le taux de renouvellement moyen des réseaux sur cinq ans (indicateur P107.2) : 0,39%.

Les travaux portent sur le renouvellement d'un tronçon de canalisation en DN 350 mm rue de l'Hôtel de Ville à Mozac (depuis le rond-point de l'Europe jusqu'à la limite avec Riom).

5.1.2 Ouvrages

Réservoir du Chancet :

- fin des travaux et mise en service de la seconde cuve au réservoir du Chancet ;
- fin des travaux de remise en état de la cuve existante.

Renouvellement de l'équipement hydraulique de la chambre de comptage et régulation située rue Jean Zay à Mozac.

Renouvellement des équipements de suivi de chloration au réservoir du Chancet et de Mirabel.

5.2 Programme travaux 2018

5.2.1 Ouvrages

Aucuns travaux programmés.

5.2.2 Réseaux

Finalisation de l'étude concernant la création de la canalisation devant relier les réservoirs de Marcoin (SIAEP Plaine de Riom) et du Chancet et début des travaux.

Renouvellement d'un tronçon de conduite en Acier DN 263 mm au niveau de la rue des Moulins Blancs à Malauzat (500 mètres environ).

5.2.3 Travaux liés à la convention de renforcement et sécurisation des réseaux

La reconduction de la convention d'interconnexion quintipartite entre les cinq collectivités (SIAEP de Plaine de Riom, SIAEP de Basse Limagne et SAEP de la Région de Riom, communes de Châtel-Guyon et Volvic) prévoit les conditions de renforcement nécessaires afin de subvenir aux besoins en eau du SAEP à l'horizon 2025.

Dans ce cadre, des travaux ont été planifiés et débuteront dans le courant de l'année 2018.

En annexe 7, se trouve la synthèse des opérations prévues ainsi que les montants des dépenses à envisager pour le SAEP.

5.2.4 Proposition d'amélioration

- Renouvellement des équipements hydrauliques au niveau de la chambre de comptage et régulation zone des Gardelles à Malauzat ;
- Renouvellement du système de remplissage du réservoir de Ronchalon ;
- Réservoir de St Genest l'Enfant :
 - rénovation du système de chloration de la ressource du Gargouilloux ;
 - amélioration de la régulation du débit sur le captage du Gargouilloux.

5.3 Prestations principales réalisées dans le cadre du contrat

5.3.1 Electromécanique et télétransmission

Au niveau des réservoirs : entretien préventif des installations de suivi de la qualité de l'eau. Contrôle de l'ensemble des installations comportant une alimentation électrique.

5.3.2 Hydraulique et comptage

Les appareils de régulation placés dans les réservoirs et sur le réseau ont été vérifiés afin de s'assurer de leur bon fonctionnement et de la pression délivrée aux communes.

Les compteurs ont été relevés au moins deux fois au cours de l'année (juin et décembre). Ces relevés nous permettent d'analyser les évolutions de consommations sur les secteurs et/ou les communes afin de déceler d'éventuelles anomalies (fuites ou casses).

5.3.3 Réservoirs

Les ouvrages ont été visités régulièrement au cours de l'année afin d'assurer : une surveillance des installations, les relevés des compteurs et l'entretien courant.

On dénombre ainsi :

-172 passages au réservoir de Saint Genest L'Enfant ;

-12 passages au réservoir de Mirabel ;

-12 passages au réservoir du Chancet ;

-12 passages au réservoir de Ronchalon.

6 SYNTHSE DES INDICATEURS DE PILOTAGE

Type indicateur	Intitulé	Code	Valeurs
Indicateurs descriptifs - Abonnés	Nombre d'habitants desservis	D101.0	24 586
	Délai contractuel maximal de branchement de nouveaux abonnés	D151.0	Non concerné
Indicateurs de performance - Abonnés	Fréquences des interruptions de services	P151.1	0,0 ‰
	Respect du délai contractuel de branchement de nouveaux abonnés	P152.1	Non concerné
	Taux de réclamation	P155.1	0 %
Indicateurs de performance – Qualité de l'eau	Conformité microbiologique de l'eau au robinet	P101.1	100 %
	Conformité physico-chimique de l'eau au robinet	P102.1	100 %
Indicateurs de performance – Réseau	Connaissance et gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (*)	P103.2B	100 pts
	Indice d'avancement de protection de la ressource	P108.3	58,3 %
	Renouvellement des réseaux d'eau potable	P107.2	0,39%
	Rendement du réseau de distribution	P104.3	97,2%
	Volumes non comptés	P105.3	6,0 m ³ /j/km
	Pertes en réseau	P106.3	6,0 m ³ /j/km

(*) : en annexe 8 se trouve les règles de calcul de l'indicateur P 103.2B.



SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE

Parc Européen d'Entreprises
Rue Richard Wagner
BP 60030
63201 RIOM cedex

Tel : 04 73 15 38 38
Email : contact@semerap.fr



ANNEXES

ANNEXE 1 : Liste des compteurs syndicaux

ANNEXE 2 : Liste des appareils de régulation et remplissage de réservoirs

ANNEXE 3 : Synoptique du réseau syndical

ANNEXE 4 : Mode de calcul des volumes livrés aux communes

ANNEXE 5 : Détail de consommations par communes

ANNEXE 6 : Synthèse des analyses d'eau

ANNEXE 7 : Tableau récapitulatif des investissements liés au renforcement des réseaux

ANNEXE 8 : Présentation de l'indicateur P 108.3

ANNEXE 1 :

Liste des compteurs syndicaux

Numéro	Localisation	Diamètre	Année	Lieux desservis
1	Chemin de la Ronzière (Malauzat)	150		Marsat et réservoir de Mirabel
2	Chemin de la Ronzière (Malauzat)	150		Malauzat (rues du Moulins Blancs et des Verguières et zone des Gardelles), Mozac et réservoir de Ronchalon
3	Rue du Gargouilloux (Malauzat)	80	1997	Malauzat (St Genès L'Enfant, secteur sud)
4	Réservoir de Saint Genès L'Enfant (Malauzat)	150	2015	Comptage sur l'arrivée du captage du Gargouilloux
5	Réservoir de Saint Genès L'Enfant (Malauzat)	150	2002	Comptage sur l'arrivée de Volvic
6	Réservoir de Saint Genès L'Enfant (Malauzat)	100	2003	Sur l'événement (comptage sur le retour du réservoir)
7	Chemin des Meuniers (Mozac)	80	2017	Mozac (Bourg)
8	Zone des Gardelles (Malauzat)	150	1997	Mozac et réservoir de Ronchalon
9	Avenue du Champ d'Ojardias (Riom)	200	2013	Riom
10	Réservoir de Ronchalon (arrivée) (Riom)	150	2009	Comptage sur l'arrivée du réservoir
11	Réservoir de Ronchalon (départ) (Riom)	200	2012	Riom
12	La Croix de Fer (Riom)	100	2012	Riom (Croix de Fer)
13	Chemin des Batignolles (Riom)	200	2013	Mozac (secteur Sud) et Riom
14	Allée des Peupliers (Mozac)	150	1997	Mozac (secteur Sud)
15	Chemin des Pradelles (Marsat)	100	1996	Marsat (partie Est depuis fin 2007)
16	Réservoir de Mirabel (Arrivée) (Riom)	150	2009	Comptage sur l'arrivée du réservoir
17	Réservoir de Mirabel (Départ) (Riom)	300	1991	Riom
18	Interconnexion Plaine de Riom (Ménétrol)	100	1992	Riom
19	Rue des Verguières (Malauzat)	100	2005	Malauzat (Rue des Verguières)
20	Chemin des Batignolles (Mozac)	100	2002	Mozac (secteur Sud)
21	Rue du Peiroux (Mozac)	150	2005	Mozac (secteur rue Jean Jaurès)
22	Chemin de la Ronzière (Malauzat)	100	2003	Malauzat (Bourg de Saint Genès L'Enfant)
23	Zone des Gardelles (Malauzat)	80		Malauzat (Zone des Gardelles)
24	Chemin de la Pisciculture (Malauzat)	100	2003	Malauzat (Lotissement de L'Eau Vive et Chemin de la Pisciculture)
25	Rue des Buges (Marsat)	100	2003	Marsat (rue des Buges)
26	Rue de Chauriat (Mozac)	100	2002	Mozac (secteur Nord)
27	Route de Volvic (Marsat)	150	2007	Marsat (Secteur Ouest depuis fin 2007)
28	Zone du Maréchat (Riom)	250	2016	Riom
29	Le Couriat (Riom)	250		Riom
30	Chemin des Pommiers (Mozac)	100	2009	Chemin des Pommiers
31	Zone des Gardelles (Mozac)	100	2010	Mozac (secteur Ouest)
32	Rue Saint Martin (Mozac)	150	2009	Mozac (Bourg)
33	Chemin sous le réservoir du Chancet (Volvic)	250	2013	Alimentation Générale (en cas de by-pass du réservoir)
34	Rue Saint Martin (Mozac)	100	2016	Mozac (secteur Sud)
35	Réservoir du Chancet – Cuve 1 – arrivée Volvic	150	2016	Réservoir du Chancet – cuve 1
36	Réservoir du Chancet – Cuve 1 – arrivée Marcoin	150	2016	Réservoir du Chancet – cuve 1
37	Réservoir du Chancet – Cuve 2 – arrivée Volvic	150	2016	Réservoir du Chancet – cuve 2
38	Réservoir du Chancet – Cuve 2 – arrivée Marcoin	150	2016	Réservoir du Chancet – cuve 2
39	Réservoir du Chancet – Départ Mirabel/Ronchalon	150	2016	Devant le réservoir du Chancet

ANNEXE 2 :

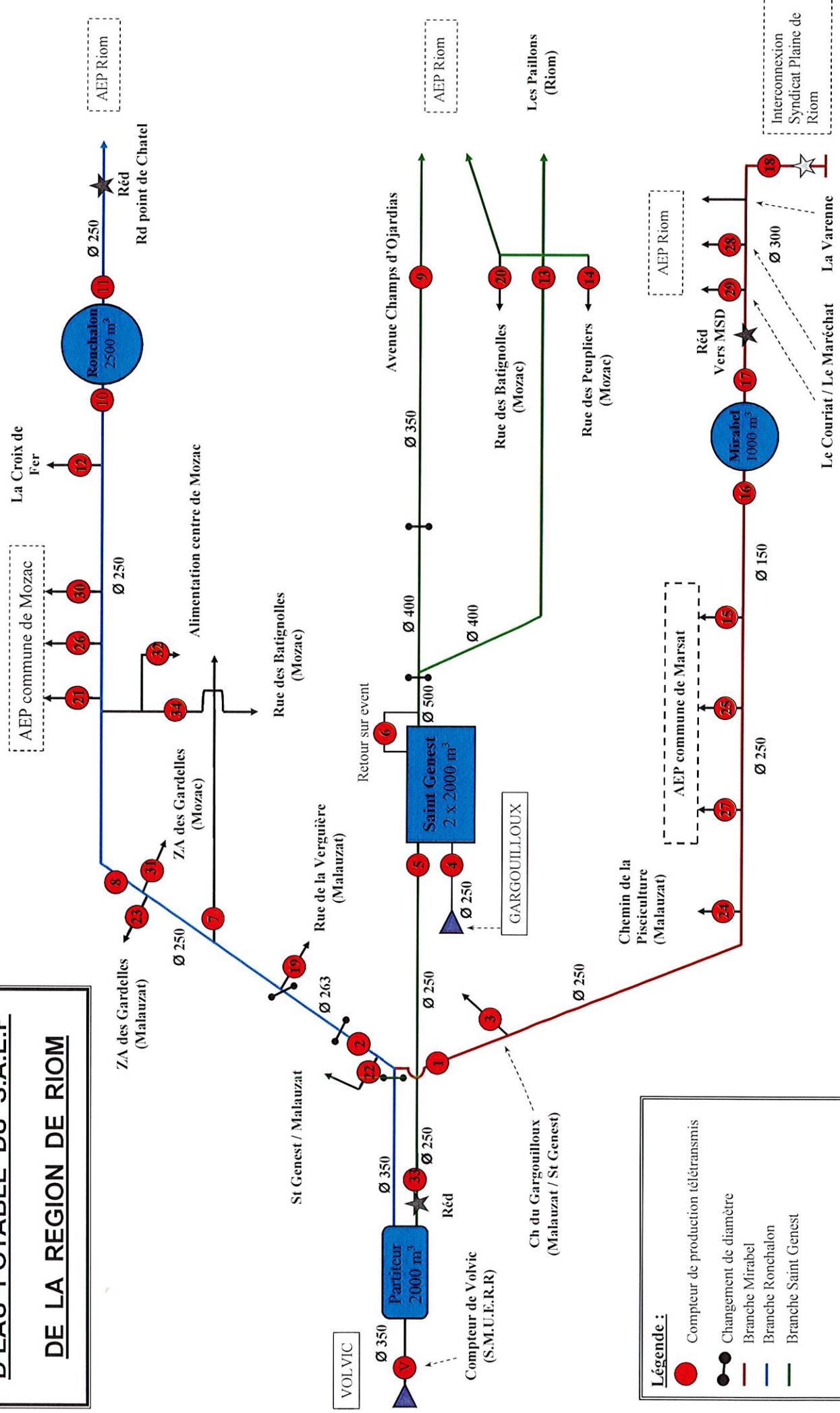
Liste des appareils de régulation et remplissage de réservoirs

Localisation	Diamètre	Type	Fonction
Partiteur du Chancet – Cuve 1 – Arrivée Goulet	150	Ramus - Lauram	Remplissage du réservoir
Partiteur du Chancet – Cuve 1 – Arrivée Marcoin	150	Ramus - Lauram	Remplissage du réservoir
Partiteur du Chancet – Cuve 2 – Arrivée Goulet	150	Ramus - Lauram	Remplissage du réservoir
Partiteur du Chancet – Cuve 2 – Arrivée Marcoin	150	Ramus - Lauram	Remplissage du réservoir
Partiteur du Chancet – Cuve 2 – Arrivée Marcoin	60	Ramus - Lauram	Remplissage du réservoir
Réservoir de Saint Genest L'Enfant	250	Bayard –Hydrosavy amont	Remplissage du réservoir
Réservoir de Ronchalon	150	Bayard –Hydrosavy amont	Remplissage du réservoir
Réservoir de Mirabel	150	Bayard –Hydroaltimétrique amont	Remplissage du réservoir
Sous le partiteur du Chancet - Volvic	250	Bayard – Hydrostab amont-aval	Réducteur de pression en cas de by-pass su réservoir du Chancet
Rond point de Châtel - Riom	150	Bayard – Hydrostab aval	Réducteur de pression – Alimentation Riom
Voie communale 6 (MSD) - Riom	150	Bayard – Hydrostab aval	Réducteur de pression – Alimentation Riom
Zone des Gardelles - Malauzat	100	Bayard – Hydrostab aval	Réducteur de pression – Alimentation de la zone de Malauzat
Rue de Chauriat - Mozac	100	Bayard – Hydrostab aval	Réducteur de Pression – Alimentation Nord de Mozac
Rue des Pommiers – Mozac	100	Bayard – Hydrostab aval	Réducteur de Pression – Alimentation Nord de Mozac
Chemin des Meuniers - Mozac	100	Bayard – Hydrostab aval	Réducteur de pression – Alimentation Bourg de Mozac
Rue des Buges - Marsat	100	Bayard – Hydrostab aval	Réducteur de pression – Alimentation de la rue des Buges
Chemin des Pradelles - Marsat	100	Bayard – Hydrostab aval	Réducteur de pression – Alimentation Est de la commune
Rue des Lilas – Ménétrol (interconnexion SIAEP Plaine de Riom)	150	Bayard – Hydrostab aval	Réducteur de pression – alimentation de secours
Réservoir de Saint Genest L'Enfant – vanne de Mélange	150	Bayard – Hydrostab aval	Mélange des eaux Volvic / Gargouilloux
Rue St Martin - Mozac	100	Bayard – Hydrostab aval	Réducteur de Pression - Alimentation Sud de Mozac
Rue St Martin - Mozac	100	Bayard – Hydrostab aval	Réducteur de Pression - Alimentation Bourg de Mozac

ANNEXE 3 :

Synoptique du réseau syndical

SYNOPTIQUE DU RESEAU D'EAU POTABLE DU S.A.E.P. DE LA REGION DE RIOM



Légende :

- Compteur de production télétransmis
- Changement de diamètre
- Branche Mirabel
- Branche Ronchalton
- Branche Saint Genest

ANNEXE 4 :

Mode de calcul des volumes livrés aux communes

DETAIL DES VOLUMES DELIVRES AUX COMMUNES - ANNEE 2017

	Localisation	n° de compteur	Volume en m3
MALUZAT	Chemin de la Ronzière	22	24291
	Chemin des Verguières	19	4384
	Zone des Gardelles	23	11933
	Chemin de la Pisciculture	24	14798
	Chemin du Gargouilloux	3	3465
	Eau Motrice (déduction)		0
	Volume non comptabilisés en production (branchements sur conduite syndicale)		4133
	Bilan		63 004
	Chemin des Pradelles (gros)	15	40 819
	Chemin des Pradelles (petit)		0
MARSAT	Rue des Buges	25	23 391
	Route de Volvic	27	61 030
	Volume non comptabilisés en production (branchements sur conduite syndicale)		2 730
	Bilan		127 970
MOZAC	Chemin des Meuniers	7	10 254
	Allée des Peupliers	14	36 750
	Chemin des Batignolles	20	46
	Chemin du Peiroux	21	6 610
	Rue St Martin (centre ville)		59 203
	Rue St Martin (Batignolles)		31 457
	Rue de Chauriat	26	73 340
	Chemin des Pommiers	30	13 238
	Gardelles		15 624
	Volume non comptabilisés en production (branchements sur conduite syndicale)		27 618
	Bilan		274 140
	Réservoir de Ronchalon - départ	11	202 530
	Réservoir de Mirabel - départ	17	582 500
	Avenue du Champ D'Ojardias	9	695 060
Chemin des Batignolles	13	431 470	
Allée des Peupliers	14	36 750	
Chemin des Batignolles	20	46	
Croix de Fer	12	13 566	
Interconnexion	18	0	
Bilan		1 888 330	

Total général 2 353 444

ANNEXE 5 :

Détail de consommations par communes

Bilan de facturation et livraison sur les communes du SAEP pour 2016

	facturés (m3)	remises fuites (m3)	total (facturés et remises fuites par commune en m3)	livrés (m3)	différence (m3)
Riom	1 203 412	37 533	1 240 945	1 910 816	669 871
Mozac	180 971	11 637	192 608	337 474	144 866
Marsat	60 241	7 423	67 664	135 686	68 022
Malauzat	27 475	10 252	37 727	56 213	18 486
Total	1 472 099	66 845	1 538 944	2 440 189	901 245

Bilan de facturation et livraison sur les communes du SAEP pour 2017

	facturés (m3)	remises fuites (m3)	total (facturés et remises fuites par commune en m3)	livrés (m3)	différence (m3)
Riom	1 291 670	44 743	1 336 413	1 888 330	551 917
Mozac	186 837	8 016	194 853	274 140	79 287
Marsat	58 187	4 111	62 298	127 970	65 672
Malauzat	26 619	5 290	31 909	63 004	31 095
Total	1 563 313	62 160	1 625 473	2 353 444	727 971

0,71077916

ANNEXE 6 :

Synthèse des analyses d'eau

Commune	Référence échantillon (code prélèvement ARS)	Lieu	point de prélèvement	Préleveur	Type	Date	Coliformes totaux	Escherichia coli	Entérocoques	Dénombrement à 37°	Dénombrement à 22°	Cl total mg/l	Cl libre mg/l	ClO2 mg/l	Cond. us/cm2	pH	température eau °C	Turb. NTU	Arsenic (mg/l)	Ammonium (mgNH4/l)	Conclusion
Riom	141602	Bd Etienne Clémentel	Centre hospitalier G. Thomas	Carso	D11++	03/01/2017	0	0	0	0	0	<0.03	<0.03	0.07	196.6	7.30	8.7	0.1	0.0070	0.05	Conforme
Riom	141605	La Varenne	Collège J. Vilar - Cuisine	Carso	D11++	03/01/2017	0	0	0	0	0	<0.03	<0.03	0.06	196.9	7.50	8.4	0.10	0.0070	0.05	Conforme
Malauzat - St Genes l'enfant	141603	Station de traitement du Gargouilloux + Goulet	Réservoir St Genes l'Enfant	Carso	P11++	05/01/2017	0	0	0	0	0	<0.03	<0.03	0.12	201.0	7.30	8.9	0.3	0.0070	0.05	Conforme
Mozac	141577	Avenue J. Jaurès	Clinique vétérinaire	Carso	D11++	09/01/2017	0	0	0	7	7	<0.03	<0.03	0.12	201.0	7.40	9.1	0.1	0.0080	0.05	Conforme
Riom	141599	Les Charmettes - Rue des Dômes	Dotat Maurice - Cuisine	Carso	D11++	10/01/2017	0	0	0	0	0	<0.03	<0.03	0.13	199.1	7.50	8.2	0.1	0.0070	0.05	Conforme
Malauzat - St Genes l'enfant	142151	Vge de St Genest l'Enfant	Faure Marie-Josette - 17 route de Marsat	Carso	D11++	02/02/2017	0	0	0	0	0	<0.03	<0.03	0.10	200.0	7.40	6.5	0.1	0.0080	0.05	Conforme
Mozac	142153	Quartier Mairie	Boulangerie Frassoni	Carso	D11++	02/02/2017	0	0	0	0	0	<0.03	<0.03	0.12	202.0	7.30	8.3	0.17	0.0070	0.05	Conforme
Mozac	142155	Rue des boules	Cuisine centrale	Carso	D11++	02/02/2017	0	0	0	0	0	<0.03	<0.03	0.09	211.0	7.20	10.4	0.12	0.0090	0.05	Conforme
Riom	142399	Station de traitement du Gargouilloux + Goulet	Réservoir St Genes l'Enfant	Carso	P11++	09/03/2017	0	0	0	0	0	<0.03	<0.03	0.11	200.0	7.50	9.6	0.21	0.0060	0.05	Conforme
Marsat	142538	Bourg	Bar la bonne Auberge	Carso	D11++	09/03/2017	0	0	0	0	0	0.03	0.03	0.10	200.0	7.30	9.9	0.1	0.0070	0.05	Conforme
Riom	142549	Les Charmettes - Rue des Dômes	Dotat Maurice - Cuisine	Carso	D11++	16/03/2017	0	0	0	42	15	<0.03	<0.03	<0.06	204.0	7.50	10.6	0.1	0.0070	0.05	Conforme
Riom	142552	Bd Etienne Clémentel	Centre hospitalier G. Thomas	Carso	D11++	16/03/2017	0	0	0	0	0	<0.03	<0.03	0.06	220.0	7.20	10.1	0.1	0.0080	0.05	Conforme
Riom	142550	Route A. Faucon	Crèche municipale - Cuisine	Carso	D11++	16/03/2017	0	0	0	0	0	<0.03	<0.03	<0.06	210.0	7.20	10.5	0.15	0.0070	0.05	Conforme
Riom	143205	Avenue de Chateil Guyon	Piscine de Cerey - infirmerie	Carso	D11++	06/04/2017	0	0	0	0	1	<0.03	<0.03	0.06	203.0	7.60	15.9	0.10	0.0070	0.05	Conforme
Riom	143253	La Varenne	Collège J. Vilar - Cuisine	Carso	D11++	13/04/2017	0	0	0	7	0	<0.03	<0.03	0.06	201.0	7.40	15.0	0.10	0.0070	0.05	Conforme
Mozac	143252	Quartier Mairie	Hôtel de ville - sanitaires	Carso	D11++	21/04/2017	0	0	0	2	0	<0.03	<0.03	0.06	207.0	7.40	14.8	0.12	0.0080	0.05	Conforme
Riom	143777	Les Charmettes - Rue des Dômes	Dotat Maurice - Cuisine	Carso	D11++	09/05/2017	0	0	0	36	0	<0.03	<0.03	<0.06	201.0	7.60	14.8	0.1	0.0060	0.05	Conforme
Riom	143779	Bd Etienne Clémentel	Centre hospitalier G. Thomas	Carso	D11++	09/05/2017	0	0	0	0	0	<0.03	<0.03	0.06	214.0	7.30	11.4	0.1	0.0080	0.05	Conforme
Riom	143778	Rue des boules	Cuisine centrale	Carso	D11++	09/05/2017	0	0	0	1	0	<0.03	<0.03	<0.06	213.0	7.30	13.2	0.11	0.0080	0.05	Conforme
Mozac	143774	Avenue J. Jaurès	Véto-dôme	Carso	D11++	16/05/2017	0	0	0	62	46	<0.03	<0.03	0.09	200.0	7.30	15.1	0.11	0.0060	0.05	Conforme
Malauzat - St Genes l'enfant	144189	Vge de St Genest l'Enfant	Faure Marie-Josette - 17 route de Marsat	Carso	D11++	12/06/2017	0	0	0	0	0	<0.03	<0.03	0.06	201.0	7.40	18.8	0.11	0.0070	0.05	Conforme
Mozac	144194	Quartier Mairie	Hôtel de ville - sanitaires	Carso	D11++	12/06/2017	0	0	0	13	0	<0.03	<0.03	0.06	206.0	7.50	20.3	0.13	0.0070	0.05	Conforme
Mozac	144108	Bar tabac le Mozac	Sanitaires	Carso	D2A++	12/06/2017	0	0	0	0	1	<0.03	<0.03	0.12	201.0	7.40	21.7	0.19	0.0070	0.05	Conforme
Riom	144203	Bd Etienne Clémentel	Centre hospitalier G. Thomas	Carso	D11++	12/06/2017	0	0	0	0	0	<0.03	<0.03	0.07	211.0	7.30	16.8	0.13	0.0080	0.05	Conforme
Riom	144202	Route A. Faucon	Crèche municipale - Cuisine	Carso	D11++	12/06/2017	0	0	0	0	0	<0.03	<0.03	0.08	210.0	7.30	18.0	0.12	0.0080	0.05	Conforme
Riom	144723	Les Charmettes - Rue des Dômes	Dotat Maurice - Cuisine	Carso	D11++	04/07/2017	0	0	0	0	0	<0.03	<0.03	<0.06	202.0	7.50	20.2	0.11	0.0060	0.05	Conforme
Mozac	144721	Avenue J. Jaurès	Véto-dôme	Carso	D11++	04/07/2017	0	0	0	0	0	<0.03	<0.03	0.08	201.0	7.40	19.2	0.14	0.0060	0.05	Conforme
Riom	144724	La Varenne	Collège J. Vilar - Cuisine	Carso	D11++	05/07/2017	0	0	0	0	0	<0.03	<0.03	0.05	202.0	7.40	21.2	0.11	0.0060	0.05	Conforme
Riom	144651	Avenue de Chateil Guyon	Piscine Béatrice Hess - infirmerie	Carso	D2A++	12/07/2017	0	0	0	0	0	<0.03	<0.03	0.06	202.0	7.50	17.4	0.10	0.0060	0.05	Conforme
Marsat	145448	M. Gauthier	Garage	Carso	D2A++	01/09/2017	0	0	0	0	0	<0.03	<0.03	<0.06	206.0	7.40	19.2	0.29	0.0070	0.05	Conforme
Mozac	145405	Quartier Mairie	Hôtel de ville - sanitaires	Carso	D11++	01/08/2017	0	0	0	0	0	<0.03	<0.03	/	212.0	7.70	22.9	0.15	0.0070	0.05	Conforme
Riom	145421	Avenue de Chateil Guyon	Piscine Béatrice Hess - infirmerie	Carso	D11++	07/09/2017	0	0	0	0	0	<0.03	<0.03	0.04	203.0	7.60	20.1	0.10	0.0070	0.05	Conforme
Riom	145423	Rue des boules	Cuisine centrale	Carso	D11++	31/08/2017	0	0	0	0	0	<0.03	<0.03	0.07	234.0	7.00	15.8	0.1	0.0110	0.05	non-conforme
Riom	146122	Les Charmettes - Rue des Dômes	Dotat Maurice - Cuisine	Carso	D11++	04/09/2017	0	0	0	6	1	<0.03	<0.03	<0.06	214.0	7.30	21.4	0.11	0.0070	0.05	Conforme
Riom	146125	Bd Etienne Clémentel	Centre hospitalier G. Thomas	Carso	D11++	04/09/2017	0	0	0	17	0	<0.03	<0.03	0.06	218.0	7.20	14.8	0.12	0.0080	0.05	Conforme
Riom	146123	Route A. Faucon	Crèche municipale - Cuisine	Carso	D11++	05/09/2017	0	0	0	0	0	<0.03	<0.03	<0.06	218.0	7.10	19.2	0.1	0.0080	0.05	Conforme
Marsat	146738	Bourg	Café du couvent	Carso	D11++	04/10/2017	0	0	0	0	0	0.03	<0.03	0.10	202.0	7.20	14.7	0.32	0.0070	0.05	Conforme
Mozac	146734	Quartier Mairie	Hôtel de ville - sanitaires	Carso	D11++	04/10/2017	0	0	0	0	0	<0.03	<0.03	/	209.0	7.40	19.0	0.31	0.0060	0.05	Conforme
Riom	146742	La Varenne	Collège J. Vilar - Refectoire	Carso	D11++	04/10/2017	0	0	0	0	0	<0.03	<0.03	0.06	203.0	7.30	17.3	0.52	0.0060	0.05	Conforme
Riom	146741	Le Maréchal	Nouvelle cuisine centrale	Carso	D11++	04/10/2017	0	0	0	300	300	<0.03	<0.03	<0.06	203.0	7.30	21.6	0.24	0.0060	0.05	Conforme

Commune	Référence échantillon (code prélèvement ARS)	Lieu	point de prélèvement	Préleveur	Type	Date	Coliformes totaux	Escherichia coli	Entérocoques	Dénombrement à 37°	Dénombrement à 22°	Cl total mg/l	Cl libre mg/l	ClO2 mg/l	Cond. us/cm2	pH	température eau °C	Turb. NTU	Arsenic (mg/l)	Ammonium (mgNH4/l)	Conclusion
Mozac	147518	Avenue J. Jaurès	Vélodôme	Carso	D11++	09/11/2017	0	0	0	0	0	<0,03	<0,03	0,06	205,0	7,50	12,9	0,15	0,0070	0,05	Conforme
Riom	144723	Les Charmettes - Rue des Dômes	Mme Verdier - cuisine	Carso	D11++	09/11/2017	0	0	0	0	2	<0,03	<0,03	0,07	212,0	7,30	14,9	0,14	0,0080	0,05	Conforme
Riom	147522	Rue des boules	Cuisine centrale	Carso	D11++	09/11/2017	0	0	0	9	24	<0,03	<0,03	0,09	211,0	7,40	13,1	0,14	0,0080	0,05	Conforme
Malauzat - St Genes l'enfant	147373	Station de traitement du Gargouilloux + Goulet	Réservoir St Genes l'Enfant	Carso	P11++	23/11/2017	0	0	0	0	0	<0,03	<0,03	0,13	202,0	7,40	9,4	0,1	0,0060	0,05	Conforme
Marsat	147704	Bourg	Café du couvent	Carso	D10++	05/12/2017	0	0	0	0	0	<0,03	<0,03	0,10	254,0	7,30	9,3	0,11	0,0060	0,05	Conforme
Riom	147708	Route A. Faucon	Crèche municipale - Cuisine	Carso	D10++	05/12/2017	0	0	0	0	0	0,05	0,04	0,1	210,0	7,30	11,0	0,1	0,0070	0,05	Conforme
Riom	147707	Avenue de Chatel Guyon	Piscine Béatrice Hess - infirmerie	Carso	D10++	05/12/2017	0	0	0	0	0	0,07	0,07	0,06	212,0	7,40	12,5	0,14	0,0060	0,05	Conforme

ANNEXE 7 :

**Tableau récapitulatif des investissements liés au
renforcement des réseaux**

Nature des travaux	Tranche	Maîtrise d'ouvrage	Type de travaux	Montant estimé base 2013	SAEP Région de Riom		SIAEP Plaine de Riom		SIAEP Basse Limagne		CHATEL-GUYON		VOLVC	
					Renforcement	Sécurisation	Renforcement	Sécurisation	Renforcement	Sécurisation	Sécurisation	Sécurisation	Renforcement	Sécurisation
Volumes à secourir														
Prorata des volumes														
Travaux communs aux 3 collectivités	T1abc	SPR	Préalable	190 800 €	63 600 €	33%	63 600 €	33%	63 600 €	33%				
Travaux communs RR et PDR (Marcoin)	T1d	SPR	Préalable	120 000 €	60 000 €	50%	60 000 €	50%						
Travaux mixtes (Marcoin ->Chateaugay)	T1e	SPR	Mixtes	560 000 €			280 000 €	10,5%			115 055 €	20,5%	11 313 €	2,0%
Travaux mixtes (Surpresseur Ménérol)	T1h	SPR	Mixtes	385 000 €	192 500 €	50%		14,5%					7 778 €	2,0%
Travaux PDR (Enval)	T1f	SPR	Renforcement	1 100 000 €			1 100 000 €	100%						
Travaux RR (Marcoin->Chancet)	T1g	SAEP	Renforcement	1 014 000 €	1 014 000 €	100%								
Travaux de sécurisation	T2	SBL	Sécurisation	702 000 €							288 458 €	41,1%	28 364 €	4,05%
Montant Total				4 071 800 €	1 330 100 €		1 503 600 €		245 815 €		482 613 €		47 455 €	
Prorata des investissements						41,06%		42,96%		13,41%		1,17%		1,40%

SAEP de la Région de Riom SAEP
SIAEP Plaine de Riom SPR
SIAEP Basse Limagne SBL

ANNEXE 8 :

Présentation de l'indicateur P 108.3

[Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable] (P103.2B) Applicable à compter de l'exercice 2013

<p>1- Définition</p>	<p><i>Dimension développement durable</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Gestion financière et patrimoniale : politique patrimoniale <p><i>Finalité</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Evaluer le niveau de connaissance des réseaux d'eau potable, s'assurer de la qualité de la gestion patrimoniale, et suivre leur évolution ◆ L'indice valorisé à 40 points ou plus rend compte de l'existence du descriptif détaillé des ouvrages de transport et de distribution d'eau défini dans les articles L2224-7-1 et D2224-5-1 du C.G.C.T. <p><i>Définition</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Indice de 0 à 120 attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau d'eau potable. ◆ Cette nouvelle définition s'applique à compter de l'exercice 2013. ◆ Les informations visées sont relatives à l'existence et la mise à jour des plan des réseaux (Partie A - 15 points), à l'existence et à la mise à jour de l'inventaire des réseaux (Partie B - 30 points) et aux autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (Partie C - 75 points). <p><i>Unité</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Sans dimension (valeur de 0 à 120 points pour les services ayant la mission de distribution et de 0 à 100 points pour ceux qui ne l'ont pas). <p><i>Fréquence de détermination</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Annuelle. L'indice est établi en fonction de la situation au 31 décembre de l'année N <p><i>Domaine d'application possible (activités et périmètre géographique)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Tout service assurant la distribution et/ou le transfert de l'eau potable, ainsi que les services de production dont le(s) point(s) de livraison d'eau potable n'est pas en sortie directe d'usine.
<p>2- Calcul</p>	<p><i>Données nécessaires</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Linéaire du réseau de desserte (hors branchements), secteur par secteur ◆ Etat des lieux de la connaissance acquise sur le réseau ◆ Programmes de gestion patrimoniale (renouvellement, modélisation, recherches de pertes en eau,...) ◆ Les plans des réseaux doivent simplement indiquer l'emplacement du branchement (les plans détaillés des branchements ne sont pas exigés pour cet indicateur) <p><i>Producteur des données</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Collectivité et opérateur (services techniques) <p><i>Echelle de calcul</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Les informations sont collectées sur un périmètre caractérisé par une même mission, un opérateur unique et une gestion patrimoniale homogène. L'indicateur est calculé au niveau du service ou à un niveau supérieur ◆ En cas de degrés d'avancement différents de la politique patrimoniale d'un secteur du réseau à un autre, un indice est déterminé pour chaque secteur et les indices sont consolidés au niveau du service en les pondérant par le linéaire de réseau de desserte hors branchement de chaque secteur <p><i>Règles de calcul</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Indice obtenu en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis. ○ Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis. <p>Partie A : Plan des réseaux (15 points)</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ 10 points (VP.236) : Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs généraux de mesures que constituent par exemple le compteur du volume d'eau prélevé sur la ressource en eau, le compteur en aval de la station de production d'eau, ou les compteurs généraux implantés en amont des principaux secteurs géographiques de distribution d'eau potable

- **5 points (VP.237) : Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux** afin de prendre en compte les travaux réalisés depuis la dernière mise à jour (extension, réhabilitation ou renouvellement de réseaux) ainsi que les données acquises notamment en application de l'article R. 554-34 du code de l'environnement. La mise à jour est réalisée au moins chaque année

Nota : La définition d'une telle procédure suppose qu'elle existe et soit mise en œuvre. En l'absence de travaux, la mise à jour annuelle est considérée comme effectuée.

Partie B : Inventaire des réseaux (30 points)

- **10 points (VP.238, VP.239 et VP.240) – les 10 points sont acquis si les 2 conditions suivantes sont remplies :**

- **Existence d'un inventaire des réseaux** identifiant les tronçons de réseaux avec mention du linéaire de la canalisation, de la catégorie de l'ouvrage définie en application de l'article R. 554-2 du code de l'environnement ainsi que de la précision des informations cartographiques définie en application du V de l'article R. 554-23 du même code (VP.238) et **pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux**, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution (VP.239)
- **La procédure de mise à jour** du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux. (VP.240)

- **De 1 à 5 points (VP.239) :** Lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres, sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, **un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%**. Le cinquième point est accordé lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux :

Matériaux et diamètres connus pour 60% à 69,9% du linéaire des réseaux : 1 point supplémentaire

Matériaux et diamètres connus pour 70% à 79,9% du linéaire des réseaux : 2 points supplémentaires

Matériaux et diamètres connus pour 80% à 89,9% du linéaire des réseaux : 3 points supplémentaires

Matériaux et diamètres connus pour 90% à 94,9% du linéaire des réseaux : 4 points supplémentaires

Matériaux et diamètres connus pour au moins 95% du linéaire des réseaux : 5 points supplémentaires

- **De 0 à 15 points (VP.241) :**

L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux, la moitié (50%) du linéaire total des réseaux étant renseigné. Lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un **point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%**. Le cinquième point est accordé lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux :

Dates ou périodes de pose connues pour moins de 50% du linéaire des réseaux : 0 point

Dates ou périodes de pose connues pour 50% à 59,9% du linéaire des réseaux : 10 points

Dates ou périodes de pose connues pour 60% à 69,9% du linéaire des réseaux : 11 point

Dates ou périodes de pose connues pour 70% à 79,9% du linéaire des réseaux : 12 points

Dates ou périodes de pose connues pour 80% à 89,9% du linéaire des réseaux : 13 points

Dates ou périodes de pose connues pour 90% à 94,9% du linéaire des réseaux : 14 points

Dates ou périodes de pose connues pour au moins 95% du linéaire des réseaux : 15 points

Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points)

- **10 points (VP.242) :** Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie, ...) et, s'il y a lieu, des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux
- **10 points (VP.243) :** Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution

Nota : en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée

- **10 points (VP.244) :** Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements; (**seuls les services ayant la mission distribution sont concernés par cet item**)
- **10 points (VP.245) :** Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur ; (**seuls les services ayant la mission distribution sont concernés par cet item**)
- **10 points (VP.246) :** Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite
- **10 points (VP.247) :** Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement
- **10 points (VP.248) :** Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)
- **5 points (VP.249) :** Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux

Nota : les variables mentionnées ci-dessus sous le nom VP.xxx permettent de faire le lien avec le site de l'observatoire national des services publics d'eau et d'assainissement (SISPEA) qui propose la saisie des indicateurs et données du RPOs.

Recommandations pour la maîtrise de la qualité de ces données

- Le plan des réseaux est considéré comme complet s'il couvre au moins 95% du linéaire estimé du réseau de desserte ou s'il couvre 95% des branchements ou abonnés du service
- Le service doit disposer d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux (papier ou SIG). Cette procédure correspond à une pratique organisée, formalisée ou non, de la mise à jour, au sein du service. Elle doit également concerner l'inventaire des réseaux.
- La date de pose correspond à l'année d'achèvement des travaux, de réhabilitation lourde (chemisage) ou de renouvellement, et non à la date de première pose du réseau pour ces deux derniers cas
- Si la date de pose n'est pas connue, elle peut être substituée par la période de pose qui peut être, par exemple, définie par:
 - Canalisations posées avant 1945 : indication de la mention "avant 1945"
 - Canalisations posées entre 1945 et 1985 : indication de l'année de pose supposée à + ou - 5 ans
 - Canalisations posées entre 1985 et 2000 : indication de l'année de pose supposée à + ou - 2 ans
 - Canalisations posées à partir de 2000 : indication précise de l'année de pose
- Pour la localisation des servitudes, l'inventaire patrimonial permettra d'identifier les passages en propriété privée, mais il n'est pas demandé de recueillir des actes juridiques sur les servitudes de passage de canalisations dont la responsabilité incombe à la collectivité organisatrice
- Pour la localisation des branchements sur le plan des réseaux, les branchements « en attente » d'un abonné, pour lesquels le compteur n'est pas posé sont également à représenter
- Le service doit disposer d'une procédure et d'un outil d'enregistrement des informations sur l'historique des interventions. L'enregistrement de chaque intervention doit comporter au moins la date et la description précise des travaux exécutés

Degré de confiance

- Le degré de confiance de l'indicateur est à établir en suivant la méthodologie présentée en annexe V de la circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008 (NOR : DEV O 08 1 0 8 7 2 C). Cette méthode permet au producteur de données d'évaluer le niveau de fiabilité du processus de production de l'indicateur

Règles de consolidation à une échelle supérieure à

- Pondération par le linéaire de réseau de desserte hors branchements de chaque service

	<i>celle de calcul</i>
3- Interprétation au niveau local	Données contextuelles
	Indicateurs liés
	Règles pour l'interprétation au niveau local
	Différences de contexte
	Effets méthodes
4- Recommandations pour la comparaison des résultats entre services	Prise en compte du degré de confiance

◆ Sans objet

◆ Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées, indice linéaire de pertes en réseau, indice linéaire des volumes non comptés, taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable, rendement du réseau de distribution

◆ **Le changement de définition de cet indice à compter de l'exercice 2013 rend inappropriée toute comparaison avec les exercices précédents**

◆ Signification d'une évolution positive ou négative dans le temps : amélioration ou dégradation de la politique de gestion du patrimoine à moyen terme

◆ Pour interpréter les résultats, on s'attachera à respecter la notion d'écart significatif présentée dans l'annexe mentionnée à la rubrique "degré de confiance"

◆ Le contexte historique peut expliquer des différences entre services. Tenir compte de l'âge moyen, de l'état structurel du réseau, des valeurs des indicateurs liés

◆ Sans objet

◆ Pour comparer les résultats entre services, on pourra s'inspirer de la notion d'écart significatif présentée dans l'annexe mentionnée à la rubrique "degré de confiance"

S.I.A.R.R.
**(Syndicat Intercommunal
d'Assainissement de la
Région de Riom : rapport
sur l'assainissement
collectif)**

Envoyé en préfecture le 25/07/2018

Reçu en préfecture le 25/07/2018

Affiché le

ID : 063-256300757-20180719-DEL2018_20-DE



BAC CONSEILS
INITIATEUR DE SOLUTIONS

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC

Exercice 2017

Service de l'assainissement

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION
DE RIOM

Département du Puy-de-Dôme

Document communiqué conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales

BAC CONSEILS

5 rue Jules Ferry - 69270 Fontaines-sur-Ston

Tél. : 04 78 23 27 70 - Fax : 09 57 29 67 03

contact@bac-conseils.com - www.bac-conseils.com

SARL Capital 10 000€ - RCS : Lyon 478 843 527 - Siret : 478 843 527 00027 - NAF : 7112B - TVA : FR 72 478843527

TABLE DES MATIERES

BAC CONSEILS
INITIATEUR DE SOLUTIONS

I. CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE	4
1.1. PRESENTATION DU TERRITOIRE DESSERVI	4
1.2. MODE DE GESTION DU SERVICE	4
1.3. ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE.....	4
1.4. NOMBRE D'ABONNEMENTS	5
1.5. VOLUMES FACTURES	5
1.6. DETAIL DES IMPORTS ET EXPORTS D'EFFLUENTS	5
1.7. AUTORISATIONS DE DEVERSEMENTS D'EFFLUENTS INDUSTRIELS.....	5
1.8. LINEAIRE DE RESEAUX DE COLLECTE.....	5
1.9. OUVRAGES D'EPURATION DES EAUX USEES	6
1.10. QUANTITE DE BOUES ISSUES DES OUVRAGES D'EPURATION	6
II. TARIFICATION DE L'ASSAINISSEMENT ET RECETTES DU SERVICE.....	7
2.1. MODALITES DE TARIFICATION	7
2.2. FACTURE D'ASSAINISSEMENT TYPE	7
2.3. RECETTES (EN €).....	8
III. INDICATEURS DE PERFORMANCE.....	9
3.1. TAUX DE DESSERTE PAR LE RESEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	9
3.2. INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX.....	9
3.3. CONFORMITE DE LA COLLECTE DES EFFLUENTS AUX PRESCRIPTIONS DEFINIES EN APPLICATION DU DECRET N° 94-469 DU 3 JUIN 1994 MODIFIE.....	10
3.4. CONFORMITE DES EQUIPEMENTS D'EPURATION AUX PRESCRIPTIONS DEFINIES EN APPLICATION DU DECRET N° 94-469 DU 3 JUIN 1994 MODIFIE.....	10
3.5. CONFORMITE DE LA PERFORMANCE DES OUVRAGES D'EPURATION AUX PRESCRIPTIONS DEFINIES EN APPLICATION DU DECRET N° 94-469 DU 3 JUIN 1994 MODIFIE ;	10
3.6. TAUX DE BOUES EVACUEES SELON LES FILIERES CONFORMES A LA REGLEMENTATION.....	10
IV. FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	11
4.1. MONTANTS FINANCIERS DES TRAVAUX ENGAGES EN 2017	11
4.2. ETAT DE LA DETTE DU SERVICE	11
4.3. AMORTISSEMENTS	11
4.4. PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE ET MONTANTS PREVISIONNELS DES TRAVAUX.....	11
4.5. PRESENTATION DES PROGRAMMES PLURIANNUELS DE TRAVAUX ADOPTES PAR L'ASSEMBLEE DELIBERANTE AU COURS DU DERNIER EXERCICE	12

I. CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE

1.1. Présentation du territoire desservi

Le service est géré au niveau communal
 intercommunal

• Nom de la collectivité : SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE RIOM

• Caractéristiques : Intercommunalité

• Compétences liées au service :

Collecte Transport Dépollution

• Existence d'une étude de zonage Non, non concerné Oui

• Existence d'un règlement de service Non Oui

• Existence d'une CCSPL Non Oui

1.2. Mode de gestion du service

Le service est exploité en régie
 régie avec prestataire de service
 délégation de service public (dépollution)

- Type de contrat : affermage
- Nom du délégataire : SUEZ
- Date de début de contrat : 17/01/2013
- Durée du contrat : 6 ans
- Date de fin de contrat : 16/01/2019
- Nombre d'avenants : 2
- Missions du délégataire :
 - Elimination des sous-produits du réseau
 - Transport des effluents
 - Elimination des sous-produits d'épuration
 - Traitement des boues
 - Facturation, encaissement et gestion des comptes clients

1.3. Estimation de la population desservie

44 243 habitants (43 782 habitants en 2016)

1.4. Nombre d'abonnements

9 711 (9 612 en 2016) (hors Riom)

Dans le RAD 2016, les abonnés de Riom étaient estimés à 6 333 abonnés alors qu'en 2017 l'estimation est de 4, le chiffre plus réel de 2016 permettait d'avoir une vision plus précise du nombre d'abonnés raccordés à la STEP.

1.5. Volumes facturés

Volumes facturés [m ³]	2016	2017	Variation
- aux abonnés domestiques	2 257 631	2 596 591	+ 15 %
- aux abonnés non domestiques	899 801	775 662	- 13,8 %
Total des volumes facturés	3 157 432	3 372 253	+ 6,8 %

Il est à noter une erreur dans le RAD p.77, il est indiqué 3 332 253 m³ facturés au total au lieu de 3 372 253 m³. La baisse des volumes facturés aux abonnés non domestiques concerne quasiment tous les industriels dont notamment la Société des Eaux de Volvic avec - 14,4 %.

1.6. Détail des imports et exports d'effluents

Néant

1.7. Autorisations de déversements d'effluents industriels

Nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du Code de la santé publique au 31/12/2017 : 10

Nombre de conventions de rejet signées au 31/12/2017 : 5

1.8. Linéaire de réseaux de collecte

Le réseau de collecte du service public d'assainissement collectif est constitué de :

Linéaire [km]	2015	2016	2017
Réseau séparatif	66,68	65,42	65,28
Réseau unitaire	2,03	1,96	1,95
Total réseau	68,71	67,38	67,23

Il s'agit du réseau de transfert.

Nombre d'ouvrages permettant la maîtrise des déversements d'effluents au milieu naturel par des réseaux unitaires par temps de pluie : 4 bassins d'orage et 25 déversoirs d'orage

1.9. Ouvrages d'épuration des eaux usées

Le service gère 1 Station d'Épuration (STEP)

STEP n° 1 :

Traitement des effluents

- Type de station :
 - Boues activées
 - Lagunage naturel
 - Lagunage aéré
 - Lit bactérien
 - Disques biologiques
 - Filtre à sable
 - Filtre planté
 - Filtre enterré
 - Autre
- Date de mise en service : 1999 (date de réhabilitation pour mise aux normes européennes)
- Commune d'implantation : Riom
- Capacité nominale : 55 000 Equivalent Habitant (EH)

Charges recues par l'ouvrage

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NG	Pt
Charges brutes de substances polluantes collectées	1 612 kg/j	5 033,4	3 009	439,5	67,8
Rendement de la station d'épuration	97 %	94 %	98 %	84 %	82 %

1.10. Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration

Quantité de boues produites par les ouvrages d'épuration [tMS]

Boues produites entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre	2016	2017	Variation
Station d'épuration de Riom (en tMS)	1 005,1	909,8	- 9,48 %

Quantité de boues évacuées des ouvrages d'épuration [tMS]

Boues évacuées entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre	2016	2017	Variation
Station d'épuration de Riom (en tMS)	855,9	724,5	- 15,4 %

L'indicateur transmis dans le tableau récapitulatif du RAD est erroné (2 870,02 tMS).

Glossaire

EH : Equivalent habitant : rejet de 60 grammes de DBO5 par jour.
 DBO5 : Demande biologique en oxygène pendant 5 jours.
 DCO : Demande chimique en oxygène.
 MES : Matières en suspension.
 N Kj : Azote Kjeldhal.
 NGL : Azote global.
 Pt : Phosphore total.
 tMS : tonne de matière sèche

II. TARIFICATION DE L'ASSAINISSEMENT ET RECETTES DU SERVICE

2.1. Modalités de tarification

Tarifs		Au 01/01/2017	Au 01/01/2018
Part fixe (€/an)			
Part fixe (€ HT/an)	Abonnement	0	0
Part proportionnelle (€/m ³)			
Part proportionnelle (€ HT/m ³)		0,37	0,32
Part fixe (€/an)			
Part fixe (€ HT/an)	Abonnement	0	0
Part proportionnelle (€/m ³)			
Part proportionnelle (€ HT/m ³)		0,3302	0,3268
Taxes			
Taxes	Assujettissement TVA	<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

Les délibérations fixant les tarifs du service date du 15/12/2016 pour les tarifs à partir du 01/01/2017.

2.2. Facture d'assainissement type

Les tarifs applicables au 01/01/2017 et au 01/01/2018 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

Tarifs		Au 01/01/2017, en €	Au 01/01/2018 (€)	Variation en %
Déléataire	Part fixe	0	0	/
	Part proportionnelle	39,62	39,22	- 1 %
Collectivité	Part fixe	0	0	/
	Part proportionnelle	44,40	38,40	- 13,51 %
TVA à 10%		8,40	7,76	- 7,62 %
Total TTC		92,42	85,38	- 7,62 %
Prix au m ³ (total / 120 m ³)		0,770	0,7115	- 7,62 %

2.3. Recettes (en €)

Recettes de la collectivité

	Année 2017
Recettes liées à la facturation des usagers	832 802,55
Autres recettes :	
Prime de l'Agence de l'Eau	
Recettes liées aux travaux	
Autres recettes (reversement TVA)	65 028,01
TOTAL DES RECETTES	897 830,56

Recettes de l'exploitant

	Année 2016	Année 2017	Variation
Exploitation du service	1 135 060	1 179 500	+ 3,92 %
Autres recettes :	127 060	23 100	- 81,82 %
Travaux attribués à titre exclusif	0	0	/
Produits accessoires	127 060	23 100	- 81,82 %
TOTAL DES RECETTES	1 262 120	1 202 600	- 4,7 %

III. INDICATEURS DE PERFORMANCE

3.1. Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif

Non concerné par cet indicateur.

3.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 120, avec le barème suivant :

Descriptif	Cotation	Indice réel
Existence d'un plan des réseaux avec localisation des ouvrages principaux et points d'autosurveillance	0 (non) - 10 (oui)	10
Définition d'une procédure de mise à jour annuelle du plan des réseaux	0 (non) - 5 (oui)	5
Connaissance de 50% du matériau et du diamètre sur le linéaire total des réseaux	0 (non) - 10 (oui)	10
+ 1 point par tranche de 10% suppl (matériau et diamètre renseignés) + 5 points si 95% du réseau renseigné	+ 1 à + 5	5
Connaissance de 50% de la date ou période de pose des tronçons identifiés	0 (non) - 10 (oui)	10
+ 1 point par tranche de 10% (date ou période de pose renseignée) + 5 points si 95 % des réseaux renseigné	+ 1 à + 5	5
Connaissance de 50% de l'altimétrie sur le linéaire total des canalisations	0 (non) - 10 (oui)	0
+ 1 point par tranche de 10% + 5 points si 95% du réseau renseigné	+ 1 à + 5	0
Localisation des ouvrages annexes (PR, DO, etc.)	0 (non) - 10 (oui)	10
Mise à jour annuelle de l'inventaire des équipements électromécaniques existants	0 (non) - 10 (oui)	10
Existence du nombre de branchements de chaque tronçon (nb entre deux regards de visite)	0 (non) - 10 (oui)	0
Localisation des interventions et travaux sur le réseau (curage/désobstruction, réhabilitation/renouvellement, etc.)	0 (non) - 10 (oui)	10
Mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'enquête et auscultation du réseau et traçabilité des actions/travaux qui en découlent	0 (non) - 10 (oui)	10
Programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (sur 3 ans) mis en œuvre	0 (non) - 10 (oui)	0
TOTAL Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau de collecte des eaux usées	120/120	85

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est 85/120.

En 2016, un effort a été réalisé afin de faire évoluer cet indice de 30 à 85.

3.3. Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret n° 94-469 du 3 juin 1994 modifié

Non concerné par cet indicateur.

3.4. Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret n° 94-469 du 3 juin 1994 modifié

Les équipements sont conformes Non Oui

3.5. Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret n° 94-469 du 3 juin 1994 modifié ;

La performance des ouvrages est conforme Non Oui

3.6. Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation

Une filière d'évacuation des boues d'épuration est dite conforme si elle remplit les deux conditions suivantes :

- le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur,
- la filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille.

Filières mises en oeuvre		TMS ⁽¹⁾	Filières mises en oeuvre		TMS ⁽¹⁾
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme : épandage		Evacuation vers une STEP ⁽²⁾	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme			<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	724,5	Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme			<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme				
	<input type="checkbox"/> Non conforme				

⁽¹⁾ TMS = Tonnage de Matières Sèches évacué par chaque filière

⁽²⁾ L'évacuation vers une STEP d'un autre service peut être considérée comme une filière conforme si le service qui réceptionne les boues a donné son accord (convention de réception des effluents) et si sa STEP dispose elle-même d'une filière conforme.

Le taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation est :

$$\frac{\text{TMS admis par une filière conforme}}{\text{TMS total évacué par toutes les filières}} \times 100 = 100 \%$$

IV. FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

4.1. Montants financiers des travaux engagés en 2017

Montants des travaux engagés	341 794,94 €
Montants des subventions pour ces travaux	262 571,90 €

Objet des travaux	Montant des travaux	Montant des subventions (département + agence)
Collecteur de PAUGNAT/ CHARBONNIERES Ø 200 : 750 ml	211 948,65 € HT	174 654,95 € (estimatif)
Collecteur de PAUGNAT Bassin d'orage : Ø 250 - 110 ml	19 950,10 € HT	néant
Métriologie des réseaux	109 896,19 € HT	87 916,95 € (estimatif)

4.2. Etat de la dette du service

L'état de la dette au 31 décembre de l'année 2017 fait apparaître les valeurs suivantes :

	Année 2017
Encours de la dette au 31 décembre	1 163 169,81
Remboursement au cours de l'exercice	90 086,04
<i>dont en intérêts</i>	0
<i>dont en capital</i>	90 086,04

4.3. Amortissements

	Année 2017
Montant de la dotation aux amortissements	459 008,48

4.4. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux

Projets à l'étude	Montants prévisionnels en €
Capacité steu	23 000,00 € HT
MOE Marsat	30 960,00 € HT
MOE LUZET	39 990,00 € HT
MOE St GENES	25 916,50 € HT



Envoyé en préfecture le 25/07/2018

Reçu en préfecture le 25/07/2018

Affiché le

ID : 063-256300757-20180719-DEL2018_20-DE

BAC CONSEILS
INITIATEUR DE SOLUTIONS

4.5. Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice

Programme pluriannuels de travaux adoptés	Année réalisation	Montant travaux en €
NEANT		

Séance du 19 juillet 2018

Extrait du registre des délibérations du comité syndical

Date de la convocation : 09/07/2018

Nombre de délégués en exercice : 20

L'an deux mille dix-huit, le dix-neuf juillet, le comité syndical du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Riom, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Nathalie ABÉLARD à Saint-Bonnet-Près-Riom.

Présents : Mme ABELARD Nathalie, Présidente, M. CHAMPOUX Bruno, Vice-président, Mme ESTAY Marie-Noëlle, CHANUDET André, COCURAL Jean-Louis, DERROIRE Georges, FATIEN Claude, DOLAT Gilles (suppléant de GARCIA Ramon), MIGNOTTE Pascal, PASCAL Gilles, PERRAUD Alain, et SUDRE Jean-Yves,

Lesquels forment la majorité des membres en exercice,

Représentés : M. FOURNIER Patrick par Mme ABELARD Nathalie

Excusés : MM. GUERET François, GRANDJEAN Roland, LUCAND Serge, MAGNIN Bruno, MARQUES Antonio ;

Absents : MM. LAMY Jacques, BIONNIER Serge,

Secrétaire de Séance : Monsieur Gilles DOLAT

DEL2018_20 RPQS 2017 Assainissement collectif

Le comité syndical,

Vu l'article 2224-5 du code général des collectivités territoriales concernant l'obligation de réaliser un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif qui doit être présenté dans les 9 mois suivant la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération,

Considérant qu'un exemplaire de ce rapport doit également être transmis aux communes adhérentes au SIARR pour être présenté en conseil municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice,

Après en avoir délibéré,

- PREND ACTE de la présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif de l'exercice 2017,
- DONNE tout pouvoir à sa Présidente pour assurer la bonne exécution de la présente délibération,

Conclusions adoptées à l'unanimité des membres présents.

Le RPQS 2017 de l'assainissement collectif est transmis au contrôle de légalité avec la présente délibération.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Fait à St Bonnet Près Riom, le 25 JUL. 2018

La Présidente,



Nathalie ABÉLARD